

ESPRIT DÉFENSE

hiver 2021

N°10

DÉCOUVRIR, SAVOIR, COMPRENDRE

PAS SI SIMPLE
Comment
l'armée de Terre
se « *dronise* »



24 H
Quand
les réservistes
s'endurcissent
au combat



INDOPACIFIQUE :

le DÉFI de la STABILITÉ

SANTÉ • PRÉVOYANCE
PRÉVENTION • ACTION SOCIALE
SOLUTIONS DU QUOTIDIEN



Bien plus
qu'une mutuelle

BOUGER

est dans votre nature.
La nôtre est de faciliter
votre mobilité

Unéo aide concrètement les militaires et leur famille
dans toutes les démarches liées à un changement
d'affectation et à améliorer leur pouvoir d'achat.

www.groupe-uneo.fr

Suivez-nous sur :





Édito

PAR **OLIVIA PENICHOU**,
DIRECTRICE DE LA DÉLÉGATION À L'INFORMATION
ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

SI LOIN, SI PROCHE

Indopacifique. Un seul mot pour englober deux océans et, selon les limites géographiques retenues, plus de la moitié de la surface totale de la Terre et les deux tiers de sa population, le tout disséminé dans les deux hémisphères. Pour la France, ce sont 1,8 million de citoyens, répartis sur des territoires de l'océan Indien (La Réunion, Mayotte, quatre des cinq districts des Terres australes et antarctiques françaises) et du Pacifique (Clipperton, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna), ainsi que la grande majorité de notre zone économique exclusive.

Depuis la métropole, cette notion d'Indopacifique, éminemment géopolitique, peut sembler lointaine et ses enjeux incertains. Pourtant, ce vaste ensemble dispose de formidables ressources et concentre une grande partie des tensions internationales, auxquelles s'ajoutent notamment les conséquences du dérèglement climatique. L'action des armées françaises et des 7 000 militaires déployés sur place y est donc stratégique et quotidienne. De la mer Rouge à la Nouvelle-Calédonie en passant par La Réunion, vous pourrez découvrir une grande partie de leurs missions dans le dossier central de ce nouveau numéro d'*Esprit défense*.

Nos forces protègent, bien sûr, notre souveraineté et garantissent, entre autres, la liberté de navigation maritime, comme l'ont montré l'actualité récente et le travail conséquent de la Marine nationale. Parmi ces missions, *Pégase* confirme aussi chaque année à nos compétiteurs la capacité de « projection de puissance » de l'armée de l'Air et de l'Espace dans la région.

Une armée de l'Air et de l'Espace qui fête cette année ses 90 ans. L'occasion pour votre revue d'accueillir son chef d'état-major dans la rubrique « En aparté ». Le général d'armée aérienne Stéphane Mille nous détaille le rôle que ses aviateurs jouent au quotidien et joueront cet été pour sécuriser les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, mais aussi sa vision pour décliner la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 votée l'été dernier.

Cette LPM ambitionne de doubler les effectifs de la réserve opérationnelle d'ici à 2030 pour nous permettre de disposer de 80 000 réservistes. Si vous souhaitez sauter le pas à votre tour, rendez-vous page 20, au cœur de notre immersion dans l'exercice *Vulcain* mis sur pied par l'armée de Terre. Vous y découvrirez ce qu'un réserviste réalise concrètement lors de ses périodes d'activité !

Sommaire

6 || MURMURES

8 || EN APARTÉ

« *L'armée de l'Air et de l'Espace, 90 ans d'audace, d'engagement et d'innovation* »

Rencontre avec le général d'armée aérienne **Stéphane Mille**, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace



30 || IDÉE REÇUE

« *Le ministère des Armées n'emploie pas de personnes en situation de handicap* »



12 || PAS SI SIMPLE

Pour l'**armée de Terre**, le défi de la « **dronisation** »

18 || GÉNÉRATIONS

La saga des **sous-marins nucléaires d'attaque**

20 || 24 H

Quand les **réservistes** s'endurcissent au **combat**



32 DOSSIER

INDOPACIFIQUE :
le **DÉFI**
de la **STABILITÉ**

52 || MÉMOIRE VIVE

Comment l’Affiche rouge a transformé **Manouchian** en **héros**



Comment la **France** renforce sa **défense** en **Indopacifique** p. 34

INFOGRAPHIE

Les **forces armées françaises** en Indopacifique p. 38

ENTRETIEN

« *En Indopacifique, la France protège autant les territoires que leurs accès* », avec **Léonie Allard**, détachée par le ministère des Armées auprès de l’Atlantic Council..... p. 42

FOCUS

Missions humanitaires, soutien aux populations : les armées françaises au plus près des civils p. 46

REPORTAGE

Pacifique sud : le **changement climatique** au cœur du **SPDMM**..... p. 48

TRIBUNE

« *La France, "catalyseur de souveraineté" en Indopacifique* », par **Antoine Bondaz**, directeur de l’Observatoire du multilatéralisme en Indopacifique à la Fondation pour la recherche stratégique p. 51

56 || ESPRIT D’ÉQUIPE

Village des blessés 2025 : « À la découverte de soi et des autres »

60 || LE JOUR OÙ

« *J’ai lu la lettre de Jean Moulin le 14 juillet* »

Rencontre avec le **commissaire des armées de 2^e classe Alix**

62 || NOUVEAU CAP

Et la **DRM** devient le service de **renseignement** des armées

64 || UN AUTRE REGARD

« *Plus que des militaires, j’ai essayé de filmer des hommes* »

Rencontre avec **David Oelhoffen**, réalisateur du film *Les derniers hommes*



Murmures

BANDE DESSINÉE

Galons de la BD, quatrième édition !

Lancée à l'automne 2023, la quatrième édition des Galons de la BD se poursuit jusqu'en avril. Ce prix du ministère des Armées récompense des créations récentes et originales traitant des enjeux de défense, des conflits ou des faits militaires. À l'issue du processus de sélection, trois distinctions seront décernées : le Grand Prix, le prix Histoire et le prix Jeunesse.

MAGAZINE

Le combat amphibie et les « jeux de guerre » au programme du JDEF



LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

Retrouvez le JDEF sur LCP - Assemblée nationale tous les dimanches à 19h30, canal 13 de la TNT

En mars, *Le Journal de la défense* vous emmènera au cœur de l'hôpital d'instruction des armées Percy, à Clamart. Lieu privilégié d'accueil des militaires blessés en opération et des victimes d'un attentat, il accueille notamment l'un des services de réanimation les plus modernes au monde. Le mois suivant,

l'équipe du JDEF cherchera à en savoir plus sur les *wargames*, ces « jeux de guerre » de plus en plus utilisés au sein du ministère des Armées. En mai, plongez au cœur des opérations amphibies ! Quatre-vingts ans après le Débarquement, ces manœuvres interarmées complexes conduites à partir de la mer sont toujours d'actualité pour les armées.

EXPOSITION

Léon Herschtritt, « le cœur dans les yeux »



Des scènes de rue à Berlin aux « gosses d'Algérie », en passant par de célèbres clichés du général de Gaulle lors de sa présidence, les œuvres de Léon Herschtritt offrent un témoignage humaniste du début de la V^e République ou de la Guerre froide. À découvrir jusqu'au 7 avril, dans les collections du musée de l'Armée, aux Invalides, à Paris.

NOUVEAU

La première flottille de réserve côtière bientôt opérationnelle

Composée uniquement de réservistes opérationnels, la première flottille de réserve côtière de la Marine nationale sera prochainement déployée dans la zone Atlantique. L'objectif : accroître les capacités de surveillance et d'intervention le long du littoral. Deux autres flottilles verront le jour, en 2025, pour la façade méditerranéenne et, en 2026, pour la Manche - mer du Nord.

SÉRIE

Citoyens clandestins bientôt sur M6



Réalisée par Laëtitia Masson, la minisérie *Citoyens clandestins* sera diffusée prochainement sur M6. Dans ce thriller d'espionnage, Paris affronte une menace terroriste majeure impliquant deux barils de VX, un gaz neurotoxique acheminé par des terroristes. Alors que les différents services se mobilisent, des événements mystérieux se produisent dans le XX^e arrondissement... Pour les besoins du tournage, la production a pu tourner une importante séquence sur la base aérienne 107 Villacoublay, grâce au soutien de la Mission cinéma et industries créatives du ministère des Armées.

SALON

Rendez-vous au **Festival du Livre**



Du 12 au 14 avril, venez à la rencontre des auteurs qui parlent de la défense lors du Festival du Livre de Paris, au Grand Palais éphémère. Deuxième acteur culturel de l'État, le ministère des Armées y présentera une large sélection d'ouvrages témoignant du monde militaire ou s'en inspirant – romans, bandes dessinées, reportages photographiques... Des échanges avec les auteurs et des séances de dédicaces seront également au programme.

D-DAY

La cérémonie internationale à **Omaha Beach**

Le 6 juin, la cérémonie internationale du 80^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie se déroulera sur la plage d'Omaha Beach, à Saint-Laurent-sur-Mer. En présence de chefs d'État du monde entier et de vétérans, elle honorera la mémoire des troupes alliées ayant débarqué sur les côtes normandes.



SPORT

Des militaires gardiens de la **flamme olympique** !

Le 8 mai, la flamme olympique arrivera à Marseille avant de parcourir 64 territoires, dont cinq ultramarins, à la rencontre des Français. Des gardiens accompagneront les porteurs de la flamme tout au long du parcours, nuit et jour, pour assurer sa sécurité et la maintenir allumée. Un tiers de ces gardiens seront militaires.



RENCONTRE AVEC LE GÉNÉRAL **STÉPHANE MILLE**,
CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, mise en œuvre de la nouvelle loi de programmation militaire, anniversaire de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE), mais aussi des sujets plus personnels : Stéphane Mille, chef d'état-major de l'AAE, est l'invité d'*Esprit défense* en cette année 2024 chargée.

« L'armée de l'Air et de l'Espace, 90 ans d'audace, d'engagement et d'innovation »

— **2024 marque les 90 ans de l'armée de l'Air, devenue armée de l'Air et de l'Espace en 2021. Que représente cet anniversaire ?**

Général d'armée aérienne Stéphane Mille :

Ces 90 ans, ce sont 90 ans d'audace, d'engagement et d'innovation. On pourrait même dire 90 ans de progrès. Depuis 1934, le bond a été phénoménal. Ce n'est d'ailleurs pas propre à l'armée de l'Air, mais au milieu aéronautique en général. Celui-ci a subi une évolution vertigineuse, des premiers appareils faits de toile et de bois jusqu'au dernier standard du Rafale ainsi qu'aux avions commerciaux qui volent avec du biocarburant et développent

une propulsion à hydrogène. Plus globalement, le secteur a franchi des étapes structurantes en un peu plus d'un siècle et nous, aviateurs, nous appartenons à son histoire. L'aéronautique civile et l'aéronautique militaire volent en patrouille, les progrès réciproques nous tirent mutuellement vers le haut !

— **Comment cet anniversaire va-t-il se matérialiser ?**

Ce sera une fête collective, centrée autour des 40 800 aviateurs et de leurs familles. Chaque commandant de base aérienne organisera une journée anniversaire sur son site en présence

de l'un des « ambassadeurs¹ » de l'AAE, en conviant la jeunesse locale et les associations du souvenir. L'École de l'Air, berceau des premiers aviateurs, est née à la Petite Écurie de Versailles ; plusieurs structures de l'armée de l'Air y étaient alors installées. Une cérémonie particulière s'y tiendra le 27 juin au soir, comme un retour à nos racines. Un colloque international regroupant nombre de mes homologues est également programmé au Palais des Congrès le lendemain. Ce même 28 juin, un événement grand public, avec des démonstrations aériennes, se tiendra dans les jardins du château avant les grandes eaux nocturnes. Il y aura une belle surprise. Je n'en dis pas plus, mais ce ne sera pas uniquement le passage de la Patrouille de France (*rites*).

— **Un autre rendez-vous, plus opérationnel, vous attend : la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP). Outre ses missions de sûreté aérienne lors d'un tel événement, l'AAE coordonnera la lutte antidrone au niveau interministériel. Qu'est-ce que tout cela implique ?**

Environ 2 000 aviateurs seront mobilisés. Le défi sera d'assurer une protection dans la durée – plus d'un mois au total –, sur 35 sites dispersés partout en France et couvrant plus de 40 événements majeurs. Pour la seule lutte antidrone, cela représentera 20 000 heures de surveillance. En comparaison, le 14 Juillet, c'est 40 heures ; la Coupe du monde de rugby, où nous étions aussi en première →

¹ Unités de l'AAE chargées de promouvoir ses capacités, aussi bien en France qu'à l'international : Patrouille de France, Rafale Solo Display, équipe de Voltige, A400M Tactical Display, équipe parachutiste Phénix, formations musicales, peintres de l'Air et de l'Espace.



Avec des élèves des « Escadrilles air jeunesse », sur la base aérienne 702 d'Avord, le samedi 30 septembre 2023. Le dispositif permet à des jeunes de 12 à 25 ans de découvrir le milieu de l'aéronautique.

- **1966** : naissance
- **1986** : entrée à l'École de l'Air
- **1991** : mission *Épervier* au Tchad
- **2002** : commandant de l'École de pilotage de l'armée de l'Air
- **2012** : commandant de la base aérienne 110 à Creil
- **2016** : général adjoint de l'opération *Barkhane* au Mali
- **2018** : commandant du Centre de planification et de conduite des opérations à l'État-major des armées
- **2021** : chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace



Dans le bureau du chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, lors de l'entretien avec *Esprit défense*, le 16 janvier 2024.

² Les huit systèmes sol-air moyenne portée Mamba auront été remplacés par huit systèmes dits de « nouvelle génération ».

ligne, c'était environ 2 000 heures. Pour les JOP, ce sera donc dix fois plus ! Ces chiffres montrent bien l'ampleur de cette mission. Le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes travaillera avec tous les acteurs des armées et des forces de sécurité intérieure qui disposent de moyens de lutte antidrone. Il s'agira de coordonner l'ensemble de ces systèmes pour garantir une couverture optimale. Nous avons ainsi défini des standards, mis en réseau des systèmes qui n'avaient pas vocation initialement à travailler ensemble, et intégré tout cela dans une structure unique. L'objectif : disposer d'une présentation globale de la « situation drone » et, le cas échéant, déléguer des règles d'engagement pour détecter, identifier, brouiller, intercepter ou détruire des engins malveillants.

— **Vous avez déjà pu éprouver ce dispositif lors de la Coupe du monde de rugby...**

Oui, et cela a confirmé le bon fonctionnement de notre système de mise en réseau. Nous avons eu affaire à une cinquantaine de drones non autorisés dans les zones interdites. Nous les avons détectés et identifiés. Certains ont fait l'objet de brouillages, voire ont été neutralisés, tandis que les forces de sécurité intérieure interceptaient leurs téléopérateurs. La plupart de ces derniers

ne connaissaient pas la réglementation et n'étaient pas malveillants. Il n'empêche : les capacités d'action ont été confirmées.

— **Les JOP, c'est aussi l'Armée de champions du ministère des Armées. Parmi eux, plusieurs aviateurs, comme l'escrimeur Enzo Lefort ou la kitesurfeuse Lauriane Nolot. Combien de médailles espérez-vous ?**

La devise de Guynemer était : « *Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné.* » J'ai donc plutôt un objectif d'état d'esprit. Un aviateur, c'est quelqu'un qui veut gagner. Si nos représentants mettent toutes leurs tripes dans la compétition, l'objectif sera atteint. En attendant, j'ai bien l'intention d'aller les voir s'entraîner. La consigne que j'ai donnée en interne, c'est d'ailleurs de montrer notre soutien aux sportifs pendant toute leur préparation.

— **2024 marque également la première année de la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Le ministre Sébastien Lecornu a demandé à tous de « prendre des risques » pour la réussir. Pour l'AAE, qu'est-ce que cela signifie ?**

Prendre des risques, c'est anticiper au mieux le besoin de demain, et donc ne pas se tromper dans les choix pour les combats à venir. Or anticiper implique une prise de risque sur le mode « vaut-il mieux s'engager dans telle ou telle technologie, dans tel ou tel secteur ? » Un exemple : la LPM prévoit un effort jamais vu sur la défense sol-air. Elle sera renouvelée à 100 % d'ici à 2030². Est-ce une prise de risque ou une mise à niveau indispensable dans un secteur plutôt connexe jusqu'à présent ? Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que nous avons mis le « paquet » dans ce domaine. C'est donc une prise de risque puisque, en contrepartie, les efforts augmentent moins ailleurs. Cela nous oblige à tirer les leçons du présent – celles des conflits ukrainien et israélien sont à ce titre importantes – et à disposer d'une vision sur le matériel nécessaire lors des combats les plus probables de la prochaine décennie, voire de la suivante. Prendre des risques, c'est aussi être capables de remettre en cause nos processus et nos organisations dans un esprit de simplification

et d'efficacité opérationnelle. Nous développons ainsi des synergies avec les industriels pour aller plus vite et être plus efficaces dans l'emploi, le soutien et l'entretien de nos matériels, ainsi que pour disposer d'une approche adaptée au contexte.

— **Justement, mi-janvier, une commande de 42 Rafale, la première depuis 2009, a été passée. Une fois livrés à partir de 2027, à quoi serviront-ils ?**

Cette commande illustre la modernisation de notre outil en vue des combats de demain. En parallèle de la livraison de ces 42 Rafale, les Mirage 2000 seront progressivement retirés. Comme le Président de la République s'y était engagé au début des travaux de la LPM, nous sommes donc clairement sur la trajectoire vers le « tout Rafale ». Au-delà de cette nouvelle ère, nous développons aussi de nouveaux standards pour ces Rafale. Je pense bien sûr au standard F5. Il nous permet d'avancer sur le chemin de la connectivité, et donc du combat aérien du futur.

— **Cela nous amène au Système du combat aérien du futur (Scaf). Après les turbulences politiques et industrielles qui ont ralenti le projet, une mise en service à l'horizon 2040 est-elle toujours à l'ordre du jour ?**

Oui, mais, comme vous le savez, il est toujours délicat de se prononcer sur une date précise. Je ne veux pas effectuer une course à la mise en service d'un matériel. Je veux disposer du matériel qui répond à la menace telle que je l'anticipe. Certes, l'année 2022 a été un peu compliquée pour mettre d'accord les industriels. Mais ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est que le travail avance, et qu'il avance bien ! Les équipes sont alignées sur la feuille de route et sur les jalons intermédiaires.

— **L'AAE, ce ne sont pas seulement des pilotes de chasse, mais aussi de nombreux personnels navigants ou au sol. Outre la défense sol-air dont nous venons de parler, comment la LPM va-t-elle leur permettre de mieux travailler ?**

Je vais prendre deux cas précis. Tout d'abord, la simulation et l'innovation, en particulier l'intelligence artificielle. Nous souhaitons déployer

cette dernière dans tous les secteurs, comme la maintenance prédictive ou l'optimisation de la formation des pilotes. Par exemple, si nous pouvons mieux identifier les forces et les faiblesses de chacun, nous pouvons adapter un *cursus* de formation à l'individu. Ensuite, l'espace. Si nous n'y sommes pas présents, l'AAE aura des difficultés pour acquérir la supériorité opérationnelle indispensable afin que l'ensemble des armées puissent mener leurs opérations au sol et en mer. La LPM possède donc une dimension spatiale ambitieuse. Nous attendons le lancement du troisième satellite d'observation CSO³ et d'un certain nombre d'engins qui nous permettront d'entrer pleinement dans une logique de défense active de l'espace, c'est-à-dire d'être capables d'opérer sur les orbites. L'autre défi dans ce secteur, c'est la protection des communications satellitaires. Je rappelle que la guerre en Ukraine a commencé par des attaques *cyber* et par un brouillage des satellites pour couper les communications ukrainiennes.

— **Notre dossier central est consacré à l'Indopacifique (voir page 32). Depuis 2021, l'AAE y mène chaque été la mission Pégase pour démontrer sa capacité de « projection de puissance » loin de la métropole. Quid de 2024 ?**

Cette mission prend de plus en plus d'importance, en matière de rayonnement, d'influence, d'entraînement de haute intensité avec nos partenaires de la région →

³ Composante spatiale optique.

Avec le général Hiroaki Uchikura, son homologue japonais, lors de la mission Pégase 2023, sur la base aérienne de Nyutabaru, au Japon, le 27 juillet 2023.





Lors de sa prise de fonction comme chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, à Paris, le 10 septembre 2021.

⁴Skyrock pour les militaires, radio spécialisée diffusée par Skyrock sur internet.

ou de signalement stratégique vers nos compétiteurs. Le message, c'est que nous sommes capables de projeter un dispositif conséquent en quelques heures pour protéger nos intérêts et nos ressortissants, où qu'ils se trouvent. En 2024, nous passons à l'étape supérieure, puisque *Pégase* aura une dimension européenne. Avec les Allemands et les Espagnols, nous prendrons la route de l'Ouest et nous nous arrêterons en Alaska pour un exercice de haute intensité avec les Américains. Avec les Britanniques, nous emprunterons la voie plus classique de l'Est. En Indopacifique même, le point d'orgue sera un entraînement de haute intensité organisé en Australie.

— **Vous avez accompli la plus grande partie de votre carrière opérationnelle sur Mirage 2000. Est-ce toujours votre appareil préféré ?**

En tant que chef d'état-major, je continue à voler – à l'arrière ! – sur tous nos appareils. Mais j'avoue avoir un petit pincement au cœur quand je monte

dans un Mirage 2000. Dès que je m'installe dans le *cockpit*, tout me revient et je m'y sens naturellement à l'aise. À l'inverse, dans un Rafale, je me demande parfois à quoi sert tel ou tel bouton (*rires*).

— **Lors d'une intervention chez nos confrères de Skyrock PLM⁴, vous avez révélé que vous aimiez jardiner, bricoler ou maçonner. Quelle est votre dernière réalisation ?**

Ces activités me vident l'esprit. Je suis au grand air, loin du tumulte, et je peux me laisser aller. Ma dernière réalisation, c'est une allée en pavés. Elle me permet de rentrer ma voiture sur un terrain qui mène au garage. Avec le peu de temps dont je disposais, j'ai mis quelques années à la terminer !

◇ Recueilli par **Fabrice Aubert**

L'hommage de la République à ses morts, pour ne jamais oublier

IMAGES EN POCHE

MORT POUR LA FRANCE



Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense

Créée durant la Première Guerre mondiale, par la loi du 2 juillet 1915, la mention « Mort pour la France » confère une reconnaissance aux soldats qui ont donné leur vie pour la patrie. Issues des fonds de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), cinquante photographies, souvent inédites, donnent à voir les réalités de cette distinction posthume.

80 pages
50 photographies
Format : 13 x 18 cm
Couverture souple
Prix : 5 € TTC

© Thomas Paudeloux / ECPAD / Défense

Disponible
à l'achat ici



Pour l'**armée de Terre**, le **défi** de la « **DRONISATION** »

Par **EV1 Antoine de Longevialle**

Parmi ses nombreux enseignements, la guerre en Ukraine confirme l'importance grandissante des drones dans les conflits modernes. Les armées françaises sont déjà en ordre de marche pour relever ce défi. Exemple avec l'armée de Terre, dont la « dronisation » s'amplifie avec la montée en puissance de l'école spécialisée dans le domaine et avec l'arrivée du Patroller.

1



2



¹ Le drone du combattant Anafi, fabriqué par l'industriel Parrot, dispose de capacités d'observation de jour comme de nuit.

² Surnom donné aux artilleurs du 61^e régiment d'artillerie par les Allemands lors de la Première Guerre mondiale, en référence à leur courage, à la couleur de leur uniforme et à la poudre à canon qui noircissait les visages.

« **E**nvoyez le Parrot¹ au-dessus de la route. Restez ensuite en vol stationnaire pour observer la force adverse. » Les ordres donnés par le capitaine Jean à deux de ses hommes sont clairs. Dissimulés en lisière d'un champ, les soldats s'exécutent avec précision. Le drone décolle. Son écran de contrôle dévoile rapidement un groupe de militaires ennemis, camouflés à une centaine de mètres seulement de là, véhicule à l'arrêt. Malgré le vent qui souffle, les images fournies par l'appareil sont d'une étonnante clarté. Aucun détail ne lui échappe.

Nous ne sommes pas sur un théâtre d'opération, mais dans la campagne de Haute-Marne, près de Chaumont, et à quelques kilomètres du quartier général d'Aboville. C'est là que siège le 61^e régiment d'artillerie (61^e RA), régiment expert dans la captation et l'exploitation du renseignement d'origine image au sein de l'armée de Terre. Chaque automne, ses « Diables noirs² » participent à un important exercice sur le terrain. Et les drones sont largement sollicités durant ces deux semaines d'entraînement. →

1 Doté d'une envergure de 18 mètres, le drone Patroller possède une autonomie de 14 heures qui lui permet de se déplacer sur de longues distances. Il sera pleinement opérationnel en 2025.

2 Un télépilote du 61^e régiment d'artillerie contrôle un « drone du combattant » à distance, lors d'un entraînement près de Chaumont, en Haute-Marne.



École des drones

Car ces systèmes³ sont désormais largement employés dans tous les conflits. « *L'armée de Terre a pleinement conscience de l'importance prise par ces engins. Il nous faut donc rapidement monter en gamme dans la formation initiale des opérateurs de drones* », affirme le colonel David Kaufmann, chargé du développement capacitaire pour l'armée de Terre, notamment pour tout ce qui concerne les drones.

Dans cette optique, il existe déjà une École des drones (EDD) au quartier général d'Aboville. Jusqu'alors intégrée au 61^e RA, l'EDD a pris son envol en juillet 2023 pour devenir complètement autonome. La raison ? Avec l'explosion, ces dernières années, du nombre de drones dans les unités, une très grande majorité de ses stagiaires étaient, de fait, extérieurs au régiment. Les deux entités

3

³ L'expression « systèmes de drones » est plus souvent utilisée que le terme de « drones ». La notion de système implique en effet les éléments permettant de mettre en œuvre les drones – système de lancement, console du télépilote, charges utiles...



4

Le chiffre

3000

C'est le nombre de drones que possédera l'armée de Terre d'ici à 2025, contre 2 000 aujourd'hui.

ont donc été dissociées, l'école devenant un lieu de formation destiné à l'armée de Terre dans sa globalité. « *L'École des drones, c'est un peu l'émancipation d'un enfant devenu majeur* », résume le colonel Pierre-Yves Le Viavant, chef de corps du 61^e RA.

Un modèle décentralisé

Dans les faits, l'EDD ne se limite pas à l'armée de Terre, elle forme aussi du personnel des Nations unies ou du ministère de l'Intérieur. Pour remplir ses missions, elle peut compter sur des instructeurs aux parcours divers. Une nécessité pour bénéficier de l'expérience de chacun et renforcer cet esprit interarmes qui lui est propre. « *Je m'appuie sur des cavaliers, des sapeurs, des artilleurs ou encore des logisticiens. Ce vivier hétérogène amène une culture qui profite à tous dans le cadre de l'instruction* », se félicite le lieutenant-colonel Jean-Louis Bourgeois, commandant l'École des drones. Car l'objectif de l'établissement n'est pas tant de former les opérateurs de drones que de faire de ces derniers des instructeurs. Ceux-ci pourront former les télépilotes dans leurs régiments respectifs. « *C'est un modèle de formation décentralisé* », explique le lieutenant-colonel Bourgeois.

Du matériel de plus en plus varié

Pour être la plus efficace possible sur le terrain, l'armée de Terre dispose d'une panoplie de systèmes répondant à tout type de besoin. Du plus petit au plus grand : « drone du combattant », « drone spécialisé » et « drone du commandement ». Transportable sur la ceinture d'un fantassin, le Black Hornet 3 ne pèse ainsi que 33 grammes,

mesure 16 centimètres de long et peut voler 20 minutes maximum, tandis que le système de minidrones de renseignement SMDR produit par Thales pèse 15 kilogrammes pour une envergure de quatre mètres et une autonomie portée à deux heures et demie. Début 2024, le

61^e RA reçoit quant à lui les premiers exemplaires du « drone du commandement » Patroller. Fabriqué par Safran, ce modèle très attendu sera opérationnel l'année prochaine. « *Il nous donnera la capacité de repérer l'ennemi dans la profondeur. Avec un tel outil, nous pourrions quasiment lire l'ordre de bataille de l'adversaire sur plusieurs dizaines de kilomètres* », dévoile le chef de corps du régiment. Le Patroller pourrait embarquer des armes, il possède une autonomie de 14 heures et peut se déplacer dans un rayon de 450 kilomètres.

Au total, cette « dronisation » va permettre à l'armée de Terre de passer de 2 000 drones actuellement à 3 000 dès 2025. « *C'est un réel effort. Mais il nous reste encore des étapes à franchir* », souligne le colonel Kaufmann. « *Je pense notamment aux questions autour des munitions téléopérées⁴, à la capacité de piloter des essaims de drones ainsi qu'à leur intégration dans le combat collaboratif. Sans oublier, en parallèle, la lutte antidrone qui devient aussi un enjeu majeur.* » ■

⁴Plus communément appelées « drones kamikazes ».

3 Les images dévoilées par les drones sont d'une précision remarquable.

4 Sous l'œil de leur instructeur (à droite), des stagiaires de l'École des drones préparent le vol d'un drone de renseignement SMDR.

5 Le conflit russo-ukrainien confirme l'importance des drones pour les opérations. Ici, des soldats ukrainiens déploient un engin sur la ligne de front.



La saga des **SOUS-MARINS NUCLÉAIRES D'ATTAQUE**



Après le lancement de son premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) au début de la décennie 1970, la France décide de moderniser sa flotte de sous-marins d'attaque, alors propulsés de manière conventionnelle. Comme pour les SNLE, elle opte pour la propulsion nucléaire, tout en gardant, dans un premier temps, la forme de la coque de ses ultimes sous-marins d'attaque conventionnels de type Agosta.

Le premier de la série, le *Rubis*, qui donnera son nom à la classe des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de première génération, entre au service actif en 1983. Depuis 2022, le *Rubis* et ses cinq *sisterships* sont remplacés progressivement par une nouvelle génération de SNA. Issu du programme Barracuda, le *Suffren* (photo ci-contre) est le premier de cette classe au rayon d'action allongé et à la discrétion renforcée. D'ici à 2030, les six nouveaux SNA auront entièrement renouvelé les capacités d'action de la Marine nationale en matière de guerre sous-marine.

Fabrice Aubert



La première génération

CLASSE RUBIS

Depuis 1983

Construits à Cherbourg puis entretenus à Toulon, les six bâtiments de la classe Rubis sont les premiers sous-marins d'attaque français à bénéficier d'une propulsion nucléaire. Conçus au temps de la Guerre froide en vue de conflits de haute intensité avant d'être mis en service entre 1983 et 1993, ils ont su s'adapter aux missions du temps de paix, du temps de crise, voire du temps de guerre. Trois d'entre eux sont encore en service.

Constructeurs : DCAN et TechnicAtome

Nombre de SNA construits : 6

(*Rubis, Saphir, Casabianca, Émeraude, Améthyste, Perle*)

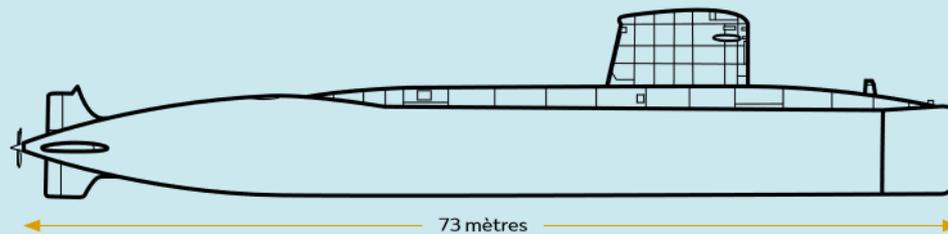
Nombre de SNA encore en service : 3

(*Émeraude, Améthyste, Perle*)

Nombre de marins : 70

Autonomie : 45 jours

Armement : 4 tubes lance-torpilles, torpilles F17, missiles antinavires Exocet SM39, mines sous-marines



La nouvelle génération

CLASSE SUFFREN

Depuis 2022

Plus imposants que leurs prédécesseurs, dont ils reprennent toutes les missions avec des performances supérieures, les six SNA de la classe Suffren représentent l'avenir de la guerre sous-marine.

À la fois chasseurs de sous-marins ennemis, agents de renseignement et gardes du corps des SNLE ou du groupe aéronaval articulé autour du porte-avions *Charles de Gaulle*, ils disposent en outre d'une capacité de frappe contre terre dans la profondeur grâce aux missiles de croisière navals. Le premier d'entre eux, le *Suffren*, a été admis au service actif en 2022. Les cinq autres suivront d'ici à 2030.

Constructeurs : Naval Group et TechnicAtome

Nombre de SNA prévus : 6

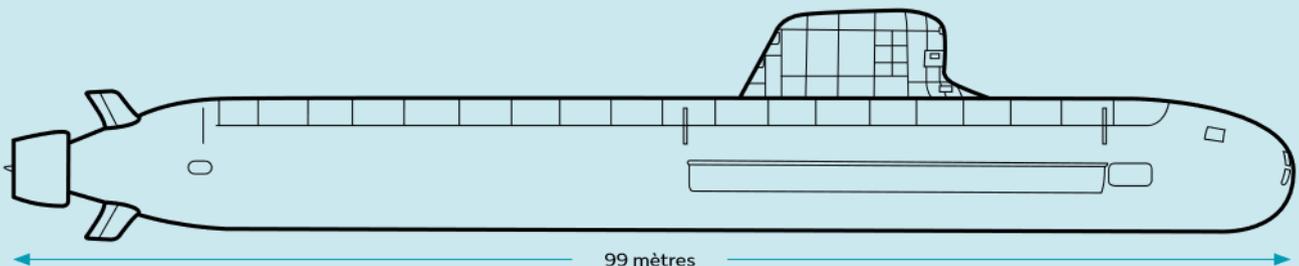
(*Suffren, Duguay-Trouin, Tourville, De Grasse, Rubis, Casabianca*)

Nombre de SNA déjà en service : 1 (*Suffren*)

Nombre de marins : 65

Autonomie : 70 jours

Armement : 4 tubes lance-torpilles, torpilles F21, missiles de croisière navals, missiles antinavires Exocet SM39, mines sous-marines





La loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 prévoit de doubler les effectifs de la réserve et d'endurcir celle-ci au combat. Dans cette optique, 300 réservistes de l'armée de Terre ont participé à l'exercice *Vulcain* dans l'Allier, fin 2023. Un entraînement d'ampleur inédite. Le scénario ? Neutraliser des terroristes. Pour durcir la mission de ces réservistes, plusieurs incidents indépendants venaient la compliquer.

Quand les RÉSERVISTES s'endurcissent au COMBAT

Texte : **Margaux Bourgasser**
Photos : **Antoine Delaunay**

Pendant quatre jours, 300 réservistes de l'armée de Terre*, sous le commandement de l'état-major tactique de réserve (EMT-R) de la 4^e brigade d'aérocombat (4^e BAC), se sont entraînés l'automne dernier à conduire une opération sur le territoire national, en appui des autres moyens de l'État. Dans différents villages de l'Allier, au contact de la population civile, ces unités de réserve se sont exercées lors de multiples scénarios, dont une attaque terroriste.

« Il était important de créer un exercice sur un terrain dit "libre", c'est-à-dire en dehors des zones militaires. Nous devons concrétiser les missions de la réserve, explique le lieutenant-colonel Emmanuel, réserviste et chef de l'EMT-R. Il est essentiel que les différentes unités apprennent à travailler ensemble. »

L'exercice *Vulcain* était inédit au regard du nombre de réservistes déployés en simultanément sur le terrain. Il s'inscrivait dans l'ambition de la LPM 2024-2030, qui prévoit de disposer de 80 000 réservistes à l'horizon 2030, puis de 105 000 au plus tard en 2035.

Actuellement, les armées en comptent 40 000. ■

*4^e brigade d'aérocombat, 24^e régiment d'infanterie, 92^e régiment d'infanterie, 126^e régiment d'infanterie, 28^e régiment de transmissions.

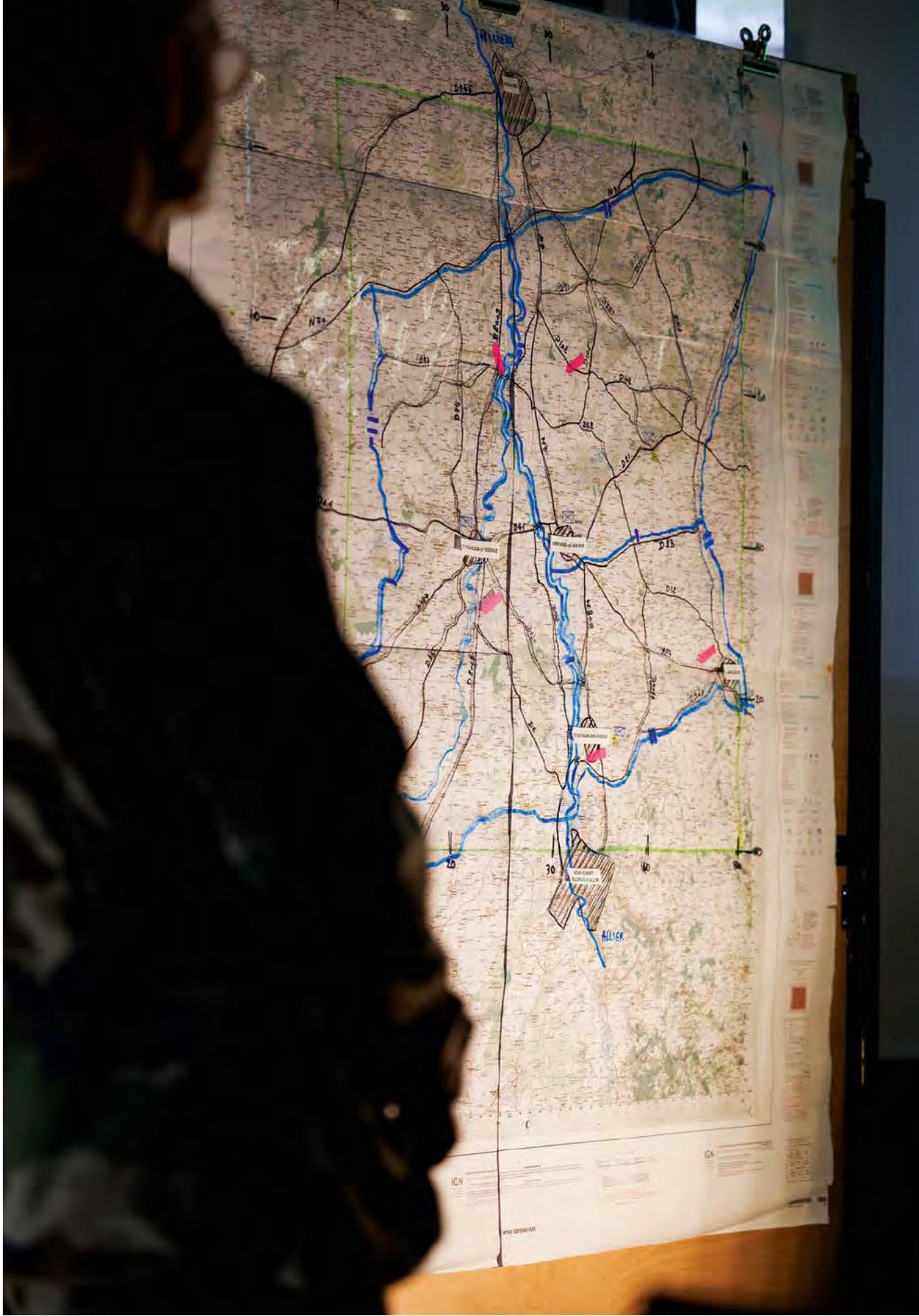


« Dès que les réservistes enfilent un treillis, ce sont des militaires à part entière », assure le général Jean-André Casanova, commandant de la 4^e BAC. Sur le terrain, ils réalisent en effet les mêmes missions que les militaires d'active. Ce soldat du 24^e régiment d'infanterie (24^e RI) témoigne du réalisme des scénarios de l'exercice Vulcain.

06 h 00

« Vous n'êtes pas seuls dans vos zones, pensez à la coordination ! »

Au centre opérationnel (CO), installé dans une salle municipale à Varennes-sur-Allier, le lieutenant-colonel Jean-Michel informe les commandants d'unité de la situation sécuritaire : des terroristes ont été repérés et se dirigent vers eux.





06 h 30

En réponse aux ordres du CO, le sous-lieutenant Jean-Philippe, réserviste et chef de section au 5^e régiment d'hélicoptères de combat, donne les consignes à ses soldats. La matinée sera consacrée à la collecte de renseignements.



07 h 30

« La situation se dégrade. Plusieurs terroristes se sont introduits dans la zone qui nous est affectée. Nous devons contrôler les accès et prendre en photo les véhicules suspects », explique le brigadier Louis, dissimulé dans la végétation au bord de la route.



11 h 00

Alors que des terroristes sont toujours en fuite, un incident vient compliquer la mission du 24^e RI : une manifestation d'agriculteurs, incarnés par des réservistes. « C'est l'unité la plus proche qui doit intervenir. Elle doit rester sur la retenue en attendant les forces de sécurité intérieure (FSI) », précise le sergent Christian.





16 h 30

Des terroristes ont attaqué le château de Lapalisse, où se tenait une cérémonie républicaine. Le 126^e régiment d'infanterie (126^e RI) est appelé en renfort par les FSI pour neutraliser les ennemis.

JOUR 2

13 h 00

À la suite d'un accident entre un véhicule ennemi et un civil, les sapeurs-pompiers de l'Allier interviennent aux côtés des réservistes du 24^e RI. Deux blessés civils sont à déplorer. Des explosifs sont retrouvés dans la voiture de l'assaillant, des démineurs doivent intervenir.



14 h 00

Les réservistes du 126^e RI ont percuté un véhicule conduit par des terroristes. L'un de ses passagers est blessé. Pendant que deux individus sont plaqués contre le mur pour une « sécurisation », le sergent Maxime pose un garrot sur la victime.





15 h 00

Un colis suspect est signalé à la gare de Varennes-sur-Allier. Les réservistes du 5^e régiment d'hélicoptères de combat, unité de la 4^e brigade d'aérocombat, sécurisent la zone et font appel à une équipe de démineurs pour examiner le colis. Deux suspects sont arrêtés.



17 h 00

Au centre opérationnel, les commandants d'unité se préparent pour l'assaut final. Les terroristes et leur chef ayant été repérés dans une ferme en pleine campagne, chacun répète les modalités d'exécution de sa mission dans l'action d'ensemble.

JOUR 3

09h00

Lancement de l'assaut final. Une partie des forces de sécurité intérieure étant mobilisée en raison d'inondations, le renfort des forces armées est demandé pour neutraliser les terroristes. La zone est bouclée par trois compagnies. L'ennemi est encerclé.



09h30

Le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) de Vichy interpelle le chef des terroristes. « S'il y a rébellion : usage nécessaire de la force », ordonne l'adjudant Florent.





9 h 50

Pendant l'intervention du PSIG, d'autres terroristes s'enfuient dans la campagne. Les réservistes du 126^e RI parviennent à les intercepter. « Cet assaut final conclut de façon très réaliste l'exercice. La cohésion était au rendez-vous entre tous les acteurs », se réjouit le chef de l'EMT-R.



IDÉE REÇUE

Alexis fait partie des 4,3 % d'agents en situation de handicap au ministère des Armées.

« Le ministère des Armées n'emploie pas de personnes en situation de handicap »

Deux mille six cents. C'est le nombre d'agents civils en situation de handicap employés par le ministère des Armées. L'affirmation en étonnera plus d'un. Loin d'être réservé aux seuls militaires, le « Minarm » mène en effet une politique ambitieuse en faveur de l'inclusion et du maintien en emploi.

Hexagone Balard, siège du ministère des Armées, à Paris. Il passait devant chaque semaine pour se rendre au centre sportif Suzanne Lenglen. Alexis était alors lycéen. Dix ans plus tard, à 28 ans, il s'en amuse. « Je n'imaginais pas pouvoir intégrer le ministère des Armées », témoigne-t-il, perché dans son bureau du sixième étage de la Délégation à la transformation et à la performance ministérielles (DTPM). Pourtant, depuis juin 2023, ce jeune chef de projet s'épanouit dans ce service « de pointe ».

Au fait...

80 % des handicaps sont invisibles

Le handicap ne se résume pas au fauteuil roulant ou à la canne blanche. Défini dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, il prend des formes diverses, visibles ou invisibles, ponctuelles ou permanentes et peut apparaître à tous les âges. Il traduit la difficulté qu'éprouvent des personnes à participer à la vie en société en raison d'une altération physique, sensorielle, mentale, cognitive ou psychique, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Diagnostiqué d'un trouble du spectre autistique (TSA), il fait partie des 4,3 %¹ de personnes ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) intégrées au ministère. L'affirmation n'a rien d'« intuitif », admet Pierre Laugeay, l'ex-haut fonctionnaire handicap et inclusion². Et pour cause, dans l'esprit collectif qui dit « Minarm » dit militaire. « *Pourtant, le ministère compte environ 61 000 civils³ qui exercent dans de nombreux domaines d'activité et à tous les niveaux de responsabilité. Les personnes en situation de handicap y ont donc leur place* », insiste-t-il.

Pour le faire savoir, le ministère multiplie les actions en faveur de l'insertion. L'une d'elles s'avère un tremplin pour Alexis : l'initiative gouvernementale « DuoDay ». Via cette opération, qui permet au monde du travail d'ouvrir ses portes aux personnes en situation de handicap à l'occasion d'une journée nationale, il franchit le seuil de la DTPM. Un milieu professionnel « bienveillant » et « porteur de sens ».

Séduite par son profil, la DTPM organise plusieurs entretiens complémentaires afin d'adapter au mieux le poste aux besoins d'Alexis. Il développe : « *Ces aménagements se concrétisent par une activité à temps partiel et la mise à disposition d'un bureau fermé où je ne me sens pas agressé par les stimuli sensoriels.* » La signature d'un contrat à durée déterminée de trois ans – avec perspective de

titularisation – représente pour lui une immense satisfaction. « *L'employabilité, c'est un énorme sujet pour les personnes atteintes de TSA. La stabilité qui m'est aujourd'hui offerte, qui plus est avec un vrai soutien, de vrais aménagements, n'a pas de prix.* » Et d'ajouter : « *Elle change la vie.* »

Un ministère solidaire

Avec une centaine de recrutements annuels, Pierre Laugeay estime que le niveau de représentation des personnes sous statut RQTH reste encore « *trop faible* ». En cause, selon lui, « *des clichés bien enracinés tant du côté de l'employeur que des personnes handicapées* ». Faire évoluer les mentalités constitue un travail pédagogique de longue haleine. Au premier rang des objectifs : inciter les agents à déclarer rapidement leur handicap, parfois dissimulé, de crainte d'être stigmatisés ou bloqués dans leur évolution de carrière. « *Les militaires, de par les risques intrinsèques à leur métier, sont sensibilisés à la problématique de la blessure, et par extension du handicap* », témoigne Hélène, également en poste à la DTPM jusqu'à son départ à la retraite en décembre 2023. Aussi, elle dit « *ne pas avoir eu d'appréhension à solliciter une RQTH* » en raison de son diabète de type 1, démarche effectuée en 2018 sur le conseil de sa déléguée handicap.

Depuis 2001, le ministère fixe tous les trois ans des orientations et des objectifs pour améliorer l'insertion et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap. Parmi eux, les jeunes constituent l'une des priorités du ministère. En relation avec des associations jeunesse, ce dernier souhaite développer l'accueil de stagiaires et d'apprentis porteurs d'un handicap. « *Le ministère des Armées a été le premier ministère à signer une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique* », rappelle Emmanuelle Lavergne, déléguée nationale handicap à la direction des ressources humaines. Elle poursuit : « *Notre force, c'est aussi de pouvoir nous appuyer sur un réseau handicap structuré, aux niveaux national et régional. Cent vingt relais handicap insérés dans les groupements de soutien des bases de défense ainsi que l'Action sociale des armées complètent notre dispositif d'accompagnement.* »

CNE Catherine Wanner

¹ Au total, le ministère dénombre 6,53 % de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Un chiffre qui inclut les agents dont le handicap a été reconnu mais aussi ceux qui ont été recrutés par la voie des emplois réservés.

² Pierre Laugeay est parti à la retraite en janvier 2024. Il a été remplacé par Véronique Peaucelle-Delelis.

³ Sur un total de 266 000 personnes.



DOSSIER

INDOPACIFIQUE : le DÉFI de la STABILITÉ

Vaste ensemble qui s'étend du sud de l'Afrique au nord de l'Asie, l'Indopacifique est au cœur des tensions internationales. Face aux menaces qui pèsent sur ce carrefour de la mondialisation, comment les armées françaises œuvrent-elles à préserver la stabilité régionale ? *Esprit défense* vous plonge au cœur de notre stratégie de défense dans cette zone où résident plus de 1,8 million de nos concitoyens.

Comment la France renforce sa défense en Indopacifique p. 34

INFOGRAPHIE

Les forces armées françaises en Indopacifique p. 38

ENTRETIEN

« *En Indopacifique, la France protège autant les territoires que leurs accès* », avec **Léonie Allard**, détachée par le ministère des Armées auprès de l'Atlantic Council p. 42

FOCUS

Missions humanitaires, soutien aux populations : les armées françaises au plus près des civils p. 46

REPORTAGE

Pacifique sud : le changement climatique au cœur du SPDM p. 48

TRIBUNE

« *La France, "catalyseur de souveraineté" en Indopacifique* », par **Antoine Bondaz**, directeur de l'Observatoire du multilatéralisme en Indopacifique à la Fondation pour la recherche stratégique p. 51

Le porte-hélicoptères amphibie *Dixmude* en Polynésie française, le 16 mai 2023, lors de la mission *Jeanne d'Arc*.

Comment la **FRANCE** renforce sa **DÉFENSE** en **INDOPACIFIQUE**

Par **Marc Semo**

Entrave à la liberté de navigation, rivalité sino-américaine, insécurité climatique... Les risques de conflit en Indopacifique sont multiples. Dans ce contexte, la France doit protéger sa souveraineté, ses ressortissants, les flux maritimes et la sécurité environnementale. Comment nos forces installées dans nos territoires et celles prépositionnées à l'étranger agissent-elles au quotidien en faveur d'un Indopacifique « libre et ouvert » ? Explications.

Son nom arabe, Bab el-Mandeb, signifie « la porte des lamentations ». Situé à l'entrée sud de la mer Rouge, ce détroit est un verrou stratégique sur la grande autoroute du commerce maritime mondial reliant l'Asie à l'Europe, via le canal de Suez. Bon an mal an, il est emprunté par 20 000 à 25 000 navires, des porte-conteneurs partis des ports chinois, européens ou indiens comme des pétroliers et des transporteurs de gaz venus du golfe Arabo-Persique. Au total, 12 % du commerce maritime mondial transite par la mer Rouge, un chiffre qui grimpe à 30 % pour les conteneurs¹.

La liberté de navigation y est donc cruciale, mais actuellement menacée par les tirs de drones et de missiles des rebelles houthistes du Yémen, dont le littoral jouxte le détroit. Affirmant soutenir le Hamas et le peuple palestinien, ils multiplient depuis novembre 2023 les attaques contre les navires commerciaux supposés liés à Israël ou contre les unités navales et aériennes des pays occidentaux, en particulier américaines et britanniques. Les 9 et 11 décembre, la frégate multimitation *Languedoc*,

déployée sur place par la Marine nationale, a ainsi dû abattre des drones qui la visaient directement ou qui ciblaient un pétrolier d'intérêt norvégien. La menace est suffisante pour convaincre nombre d'armateurs d'éviter désormais cette route et les obliger à contourner l'Afrique. Un détour qui allonge le trajet d'une dizaine de jours et augmente sensiblement les coûts du fret. « Ces tensions sont un rappel aux réalités géostratégiques, notamment sur le rôle de connecteur que joue, sur la route de l'Europe, l'océan Indien, à l'interface entre le Proche-Orient, le Moyen-Orient et l'Asie-Pacifique », souligne le vice-amiral Emmanuel Slaars, commandant de la zone maritime de l'océan Indien et des forces françaises stationnées aux Émirats arabes unis².

L'amiral Slaars est en première ligne dans cette crise où les armées françaises agissent essentiellement en posture défensive. Si elles coordonnent leur action avec la coalition *Gardien de la Prospérité* lancée par Washington le 18 décembre en collaboration avec une dizaine de pays pour assurer la liberté de navigation maritime, elles se refusent en revanche à participer aux frappes américaines

¹ Étude du Conseil maritime baltique et international, association maritime internationale représentant les armateurs.

² L'amiral Slaars commande aussi l'opération européenne *Agenor* – protection de la liberté de navigation maritime dans le détroit d'Ormuz – et l'opération *Chammal* – soutien aux forces irakiennes dans la lutte contre le terrorisme.



Depuis le 8 décembre 2023, la Marine nationale intervient dans le Sud de la mer Rouge et dans le golfe d'Aden pour garantir la sûreté maritime et la liberté de navigation, toutes deux menacées par les attaques des houthistes contre des navires de commerce.

menées contre les houthistes depuis le 12 janvier 2024 avec le soutien du Royaume-Uni, de l'Australie, du Canada, de Bahreïn et des Pays-Bas. « *Nous avons une posture qui cherche à éviter toute escalade* », a expliqué Emmanuel Macron le 16 janvier, lors de sa conférence de presse. « *La France défend par des actes la liberté de navigation dans une zone où les enjeux stratégiques sont majeurs* », précisait-il trois jours plus tard, lors de ses vœux aux armées. Une position partagée par la plus grande partie des pays de la région, y compris des alliés de longue date de Washington comme l'Arabie saoudite et l'Égypte, mais aussi par nombre de partenaires européens. Deux frégates de la Marine nationale opèrent donc sur zone, du canal de Suez au détroit d'Ormuz, sous commandement national, « *en accompagnant régulièrement en mer Rouge, tout au long de leur traversée, des bâtiments d'intérêt* », indique le vice-amiral Slaars.

Cette crise en mer Rouge rappelle les évidentes interdépendances au sein de l'Indopacifique, cet immense espace qui s'étend des côtes orientales de l'Afrique jusqu'à l'Extrême-Orient et au Pacifique sud. Épicentre

de l'économie mondiale, il est au cœur de tensions internationales, avec le risque de plusieurs conflits ouverts autour de Taïwan et entre les deux Corée. S'y ajoutent des différends territoriaux, les affrontements récurrents à la frontière sino-indienne, les tensions entre l'Inde et le Pakistan et celles au nord de l'océan Indien autour de la question iranienne. Plus globalement, le futur ordre mondial, façonné par la rivalité sino-américaine, se joue dans cette région qui est également le point focal de défis transversaux majeurs comme la piraterie maritime, les impacts du réchauffement climatique ou les proliférations nucléaire ou balistique (voir page 42).

Nouveau concept

Pour évidente qu'elle nous paraisse aujourd'hui, la notion d'Indopacifique est pourtant récente. Il y a 20 ans, les spécialistes parlaient d'Asie-Pacifique, sans englober les océans Indien et Pacifique dans une même entité spatiale. Aujourd'hui, elle marque une approche plus dynamique, avec des périmètres variables selon les pays. Son utilisation prend notamment en compte la dimension maritime des enjeux →

Le chiffre

48

Le pourcentage de Français qui considèrent que le renforcement de notre présence militaire en Indopacifique est « prioritaire » ou « important »³.

environ 90 % de notre zone économique exclusive (ZEE), soit le deuxième domaine maritime au monde. « Dans cette zone immense et fragmentée, la protection de nos espaces souverains et de nos approvisionnements stratégiques, mais aussi la garantie de notre liberté d'action dans les

³ 29 % le jugent « secondaire » ou « inutile », 23 % ne se prononcent pas. Enquête « Omnibus défense » réalisée par Harris interactive pour la Délégation à l'information et à la communication de la défense, décembre 2023.

⁴ Clipperton, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis et Futuna.

d'un monde globalisé où 90 % du commerce s'effectue par voie de mer. Elle traduit, entre autres, une anxiété géopolitique liée à l'agressivité de Pékin et elle reconnaît le rôle croissant de l'Inde. C'est Shinzo Abe, alors Premier ministre japonais, qui lança le mot dès 2016, en évoquant un Indopacifique « libre et ouvert » pour répondre, selon lui, aux agissements de Pékin sur des espaces communs. Le terme a ensuite été repris par l'administration Obama, puis celle de Trump, comme un signal fort de soutien à la stabilité régionale et aux partenaires des États-Unis face aux ambitions chinoises. En 2018, Emmanuel Macron s'approprie l'expression. Dans la foulée, *La Stratégie de défense française en Indopacifique* – en cours d'actualisation – consacre une approche « libre et ouverte » et « inclusive » vis-à-vis des pays de la région, y compris les plus petits.

Reflétant les intérêts et les ambitions des pays qui s'en saisissent, le concept reste aujourd'hui avant tout géopolitique. « La France est le seul pays de l'UE à être une puissance résidente de l'Indopacifique et à y posséder des intérêts de souveraineté. D'où la singularité de son approche, fondée sur une dimension sécuritaire et politico-militaire plus affirmée », relève Céline Pajon, coauteure avec le capitaine de frégate Jérémy Bachelier d'une riche étude *La France dans l'Indopacifique : pour une posture stratégique pragmatique*, publiée en octobre 2023 par l'Institut français des relations internationales. Paris joue ainsi un rôle moteur pour inciter les 27 à s'emparer du sujet. « Avec la problématique des tensions en mer Rouge, l'invocation de l'Indopacifique est extraite de la seule question de la rivalité géostratégique. Cela recentre

les débats sur la gouvernance des espaces communs et sur la défense de la liberté de navigation, thèmes sur lesquels les Européens peuvent se retrouver », remarque Céline Pajon.

Les intérêts de souveraineté français dans l'Indopacifique sont en effet considérables. Sept de nos 13 territoires ultramarins⁴ y sont situés, notamment dans l'océan Indien, et plus d'1,8 million de citoyens français y résident. Il abrite également

espaces communs et la stabilité des environnements régionaux constituent nos principaux intérêts de sécurité », résume le ministère des Armées. Sur le plan militaire proprement dit, l'Indopacifique constitue une réalité opérationnelle avec quelque 7 000 militaires (voir infographie page 38) répartis en permanence en trois forces de souveraineté basées à La Réunion et à Mayotte (Forces armées dans la zone sud de l'Océan Indien, FAZSOI), en Nouvelle-Calédonie (Forces armées en Nouvelle-Calédonie, FANC) et en Polynésie française (Forces armées en Polynésie française, FAPF) et deux forces de présence stationnées à Djibouti (Forces françaises à Djibouti, FFDJ) et aux Émirats arabes unis (Forces françaises aux Émirats arabes unis).

Quatre zones

Symbole de son importance, l'Indopacifique a été consacré comme grande priorité par la loi de programmation militaire 2024-2030. Dans cet espace, l'engagement français vise à renforcer notre autonomie stratégique, dont la guerre en Ukraine et la pandémie de Covid-19 ont prouvé l'importance. Cela passe, entre autres, par le développement de partenariats avec des États de la région. Le tout se veut plus pragmatique et se fonde sur quatre sous-ensembles régionaux (voir page ci-contre) dont les spécificités sont davantage prises en compte.

Le premier intègre le Nord de l'océan Indien, de la mer Rouge au détroit de Malacca. Il s'agit de la veine jugulaire d'une mondialisation qui est d'abord une « maritimisation ». « Le détroit de Malacca voit passer 80 000 bateaux par an, soit un toutes les six minutes, comme le métro parisien aux heures de pointe. Et je ne parle là que des bateaux majeurs, comme les porte-conteneurs, pétroliers ou vraquiers », observe le vice-amiral Slaars. Après Malacca, une grande partie de ce trafic traverse l'océan Indien vers la mer Rouge. C'est dans ce vaste secteur que les principaux enjeux sécuritaires et stratégiques

À écouter



Flashez le QR Code et découvrez notre podcast *Pensez stratégique* « La France en Indopacifique ».





**Forces françaises
aux Émirats arabes unis
(FFEAU)**

 **850**



**Forces françaises
à Djibouti (FFDJ)**

 **1500**

**ZONE MARITIME
ALINDIEN¹**

**Forces armées dans
la zone sud de l'océan
Indien (FAZSOI)**

 **1750**

 Archipel
des Glorieuses

 Mayotte

 Île Juan
de Nova

 Atoll Bassas
da India

 Île Europa

 Île Tromelin

 La Réunion

 Îles Amsterdam
et Saint-Paul

 Archipel Crozet

 Îles Kerguelen

**Zone de responsabilité permanente
des FAZSOI**

Les **FORCES ARMÉES FRANÇAISES** en Indopacifique

ZONE MARITIME
ALPACI²

**Forces armées
en Polynésie française
(FAPF)**

 **1 000**


Île
Clipperton


Wallis
et Futuna

Nouvelle-
Calédonie

**Forces armées
en Nouvelle-Calédonie
(FANC)**

 **1 500**

Zone de responsabilité permanente
des FANC

POLYNÉSIE FRANÇAISE


Îles Marquises

Îles de
la Société


Archipel
des Tuamotu

Îles
Gambier

Îles
Australes

Zone de responsabilité permanente
des FAPF

 Forces prépositionnées à l'étranger

 Forces de souveraineté



Opération Agenor (protection de la liberté de circulation maritime dans le détroit d'Ormuz)



Opération Atalante (lutte contre la piraterie maritime au large de la Somalie)

¹ALINDIEN : amiral commandant la zone maritime de l'océan Indien

²ALPACI : amiral commandant la zone maritime de l'océan Pacifique



Après le passage du cyclone Belal à La Réunion mi-janvier 2024, les Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien et le régiment du service militaire adapté de La Réunion⁶ sont intervenus rapidement pour venir en aide à la population.

⁶ Géré par le ministère des Outre-mer conjointement avec le ministère des Armées, le service militaire adapté est un dispositif militaire d'insertion socio-professionnelle au profit des jeunes ultramarins éloignés de la qualification et du marché de l'emploi.

les dangers du monde et ceux du quotidien », comme le passage du cyclone Belal en janvier l'a encore démontré. Elles sont aussi chargées d'une zone de responsabilité où elles font face aux revendications territoriales, à la persistance d'activités illicites, à la compétition militaire et à l'augmentation des flux maritimes d'approvisionnement stratégique transitant entre le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Malacca. Les points d'appui des FAZSOI peuvent ainsi permettre d'accueillir et de soutenir une projection de force, voire de puissance.

« Tyrannie des distances »

Le troisième ensemble couvre le Pacifique sud, depuis la Nouvelle-Calédonie jusqu'à la Polynésie française, en y intégrant Wallis et Futuna ainsi que l'île de Clipperton, dans l'autre hémisphère. Une zone très vaste avec de petits États insulaires directement menacés et très sensibles aux effets du dérèglement climatique, dont les cyclones. « Ici, le climat et la sécurité sont directement liés. C'est particulièrement évident avec l'érosion des sols, la submersion des atolls, le déplacement des ressources halieutiques et l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes », pointe le général de brigade Yann Latil, qui commande les FANC depuis Nouméa. S'y ajoutent des enjeux géopolitiques croissants avec une intensification de la compétition entre puissances, comme avec la Chine. « Les passages de navires

militaires sont de plus en plus nombreux. Mais nous ne pouvons pas seulement nous alarmer de cette influence chinoise. Il nous faut aussi proposer des alternatives », insiste le général Latil, ajoutant que notre politique « de respect des souverainetés et de refus de la logique des blocs trouve un certain écho ». En témoigne le succès, début décembre, de la réunion des ministres de la Défense du Pacifique sud organisée à Nouméa (voir page 48). Quelques mois plus tôt, le chef de l'État lui-même avait effectué une tournée historique dans le Pacifique sud. Il avait alors privilégié les nations les plus modestes et insulaires, comme le Vanuatu, qui refusent de devoir s'aligner sur les États-Unis ou sur la Chine. Par là même, ces nations sont les interlocuteurs privilégiés d'une France qui se veut « puissance d'équilibres » dans la région – une position qui n'est d'ailleurs pas toujours très bien comprise (voir page 51).

Le quatrième secteur, celui de l'Asie orientale, comprend à la fois l'Asie du Sud-Est et celle du Nord-Est. Il rassemble les principales puissances économiques et les tensions dans les espaces maritimes communs autour des mers de Chine et des accès au Pacifique. L'enjeu pour la France, avec ses partenaires, est de contribuer à y garantir le respect du droit international et de la liberté de navigation. « Au moins une fois par an, l'une de nos frégates se rend, à partir de nos territoires, en mer de Chine méridionale, puis en mer de Chine orientale. Sa mission : participer au contrôle de l'embargo décidé par les Nations unies sur la Corée du Nord. Un avion de surveillance de la Marine nationale est également engagé dans cette opération. Par ailleurs, nous ne communiquons pas sur nos passages réguliers par le détroit de Taïwan, dont le but est de défendre la liberté de circulation maritime, sans esprit de provocation mais avec détermination », raconte le contre-amiral Geoffroy d'Andigné, à la fois commandant, depuis Papeete, des FAPF et de la zone maritime du Pacifique. En avril 2023, juste après la visite d'Emmanuel Macron à Pékin et une démonstration de force chinoise autour de Taïwan, le gouvernement français avait cependant mentionné le passage de la frégate de surveillance *Prairial* dans le détroit de Taïwan et en mer de Chine. En dehors des États-Unis, peu de pays assument de tels passages. Les Britanniques ont envoyé une fois un patrouilleur, les Européens réfléchissent. Le rappel des principes du droit international est pourtant essentiel. « Il faut empêcher que la porte ne se referme. Les Chinois se montrent très présents dans les espaces

Pégase, une « projection de puissance » aérienne en Indopacifique

qu'ils revendiquent, mais leurs approches sont maîtrisées. Chaque partie mène les choses de façon professionnelle et nous n'avons pas eu d'événement difficile », constate le contre-amiral d'Andigné. Et d'ajouter que « ces compétiteurs sont incisifs et habiles pour tenter de nous repousser des espaces où notre présence les contrarie, en usant de nombreux stratagèmes et de moyens hybrides afin de rester sous le seuil et de ne pas créer d'escalade ».

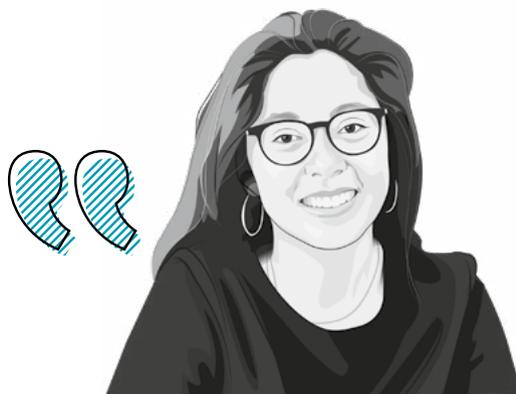
Dans l'immensité du Pacifique, « la tyrannie des distances » apparaît dans toute son évidence. Et, par contrecoup, les moyens relatifs dont dispose la France – même s'ils seront augmentés par la loi de programmation militaire. « La hausse des tensions, l'investissement des différentes parties pour contrôler ou dénier les espaces communs, le besoin d'une forme de réassurance de certains pays de la zone, en particulier en Asie du Sud-Est, et surtout le besoin d'accroître notre interopérabilité, notamment avec les Américains, nécessitent que nous engagions des moyens plus importants que ceux basés actuellement dans nos Outre-mer », lance le contre-amiral d'Andigné. Quels moyens ? « Ceux à même de mieux voir, de mieux s'intégrer, de mieux être interopérables, mais aussi ceux capables d'envoyer un signal plus fort, comme le fut le déploiement des Rafale de l'armée de l'Air et de l'Espace lors de la mission Pégase de l'été dernier (voir encadré), voire dans l'avenir celui du porte-avions Charles de

Depuis 2021, l'armée de l'Air et de l'Espace mène chaque année pendant un mois et demi, au départ de la France métropolitaine, la mission Pégase vers l'Indopacifique. Objectif : montrer sa capacité à projeter dans la zone un dispositif conséquent en quelques heures pour y protéger les intérêts et les citoyens français. En 2023, le dispositif est monté en puissance avec le déploiement de 19 aéronefs – dix Rafale, cinq avions ravitailleurs A330 MRTT Phénix et quatre avions de transport A400M Atlas. Ils ont notamment participé à de nombreux entraînements et exercices avec nos partenaires de la région – Australie, Corée du Sud, États-Unis, Indonésie, Japon, Malaisie, Qatar, Singapour... En 2024, Pégase passera un nouveau cap puisque, grâce à l'impulsion française, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni se joindront à la mission pour lui donner une dimension européenne.

Gaule ou d'un sous-marin nucléaire d'attaque. » Au-delà, il s'agit également de travailler avec les pays de la zone qui partagent nos intérêts et nos valeurs ainsi qu'avec les organisations régionales. Objectif : répartir le fardeau et amplifier l'impact de la présence française. ■

Chaque été, l'armée de l'Air et de l'Espace mène la mission Pégase en Indopacifique. L'occasion d'effectuer des exercices communs avec nos partenaires dans la région. Ici, en Malaisie, le 27 juin 2023.





ENTRETIEN AVEC **LÉONIE ALLARD**, DÉTACHÉE PAR LE MINISTÈRE DES ARMÉES
COMME CHERCHEUSE INVITÉE AUPRÈS DE L'ATLANTIC COUNCIL¹

« *En Indopacifique, la France protège autant les territoires que leurs accès* »

Que recouvre la notion d'Indopacifique ? Face aux tensions qui y règnent, quelles en sont les implications pour la défense française ?

Léonie Allard, détachée par la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées auprès de l'Atlantic Council à Washington², détaille les enjeux de la France dans la région.

— **Au cours des années 2000, la notion d'Indopacifique a remplacé celle, plus ancienne, d'Asie-Pacifique. En quoi est-elle différente ?**

Léonie Allard : Cet espace est doté d'une continuité géostratégique et d'une cohérence historique de par les flux et les échanges mondiaux anciens qui traversent les océans Indien et Pacifique. Aujourd'hui, l'Indopacifique concentre plusieurs des plus grands pôles de la croissance mondiale. Préserver l'accès à ses espaces maritimes pour le commerce et les échanges mondiaux est donc essentiel. Le concept est également politique. Par rapport à celle d'Asie-Pacifique, la notion

d'Indopacifique intègre mieux l'océan Indien, et elle met en avant le rôle de plus en plus important de l'Inde.

Évoqué dès 2018 par Emmanuel Macron, ce terme correspond à la géographie de nos territoires et à la vision du ministère des Armées. Celle-ci s'est traduite en 2019 par l'adoption d'une stratégie de défense propre³, dans une approche « libre et ouverte » mais aussi « inclusive », c'est-à-dire résolument multilatérale et ouverte à des partenariats variés. Au sein de l'Union européenne, la position de la France est unique. Sa stratégie de défense soutient les efforts des 27 pour qu'ils s'engagent davantage dans la région.

¹ Groupe de réflexion bipartite spécialisé dans les relations internationales, l'Atlantic Council est situé à Washington.

² Avant d'être détachée à l'Atlantic Council, Léonie Allard était chargée des questions relatives aux rivalités de puissance en Indopacifique à la DGRIS.

³ La Stratégie de défense française en Indopacifique.

— Quelles sont les implications pour la France ?

Pour la défense française, l'Indopacifique est un ensemble géopolitique vaste. Il s'étend de Djibouti à la Polynésie, en englobant tous nos territoires souverains de cette zone où résident environ 1,8 million de nos concitoyens. Nos départements, régions et collectivités d'Outre-mer représentent environ neuf des 11 millions de km² de notre zone économique exclusive, la deuxième la plus importante au monde. Ils jouent, avec nos forces armées, un rôle clé pour défendre l'accès à des zones vitales ou à des points de passage qui pourraient être menacés. Cela implique également une réflexion sur les flux alternatifs entre l'Europe et l'Asie. Ces flux circulent par le cap de Bonne-Espérance et par le canal du Mozambique, près duquel se situent La Réunion, Mayotte et les îles Éparses. Les tensions actuelles et les blocages en mer Rouge provoqués par les attaques des houthis rappellent l'importance de ces routes et la pertinence de notre approche.

— Quels sont aujourd'hui les principaux points de tension de l'Indopacifique ?

Cet espace est traversé par plusieurs crises persistantes qui ne sont pas seulement maritimes (mer de Chine méridionale, détroit de Taïwan...). Ces crises sont liées aux tensions historiques entre l'Inde et le Pakistan, aux incidents sur la frontière sino-indienne, sans oublier la crise humanitaire en Birmanie. Malgré le sommet entre Xi Jinping et Joe Biden en 2023, la compétition sino-américaine s'y superpose et s'y renforce. La montée en puissance de la Chine a profondément modifié les équilibres régionaux. Pékin a adopté une stratégie plus ouvertement contestatrice du droit international et une diplomatie agressive, comme le mentionne explicitement la *Revue nationale stratégique 2022*. L'Indopacifique compte aussi sept des dix plus grands budgets de défense au monde (Arabie saoudite, Corée du Sud, Chine,

États-Unis, France, Inde et Japon) et cinq puissances nucléaires – trois États officiellement dotés (Chine, États-Unis, France) et deux possesseurs (Inde et Pakistan) –, sans oublier les ambitions de la Corée du Nord dans ce domaine.

— Quelles sont nos priorités ?

Nous avons trois grandes priorités. Tout d'abord, bien sûr, la protection de nos ressortissants et de nos espaces souverains. Ensuite, la garantie de nos approvisionnements stratégiques et de notre liberté d'action dans les espaces communs.



*Nous avons
trois grandes
priorités
en Indopacifique*

Cela concerne tant l'océan Indien que le Pacifique sud, tous deux marqués par un recul du multilatéralisme face à la prééminence du rapport de force, et par un recours à des stratégies hybrides à des fins d'intimidation et de coercition. Malgré des efforts régionaux que la France soutient, le recul se poursuit.

Il est également dû à un déficit de régulation et à l'absence d'un consensus multilatéral sur les conditions d'accès et d'utilisation des espaces communs. Enfin, notre contribution à la stabilité des environnements régionaux avec nos partenaires. Nous sommes ainsi très attentifs à la montée des tensions dans le détroit de Taïwan.

— Au-delà des enjeux sécuritaires, figurent des enjeux climatiques. Comment répondre à des défis de natures aussi différentes ?

Nous pouvons, et nous devons, prioriser à l'aune des moyens dont nous disposons. Pour mieux assurer la résilience et la sécurité des flux, la France concentre ses efforts sur plusieurs zones. Parmi elles, l'océan Indien est l'espace où le ministère des Armées peut avoir le plus d'impact et où existe le plus haut potentiel pour engager nos partenaires européens. Dans le Nord de l'océan Indien et en mer Rouge, la France contribue à la préservation de la liberté de navigation aéromaritime et elle continue de renforcer sa collaboration avec l'Inde, son partenaire le plus important de la zone. →

Dans le Sud de l’océan Indien, l’action de la France est plus centrée sur les flux illicites, même si nous devons aussi faire face à des compétiteurs régionaux – Russie et Chine. Dans le Pacifique sud, nous mettons l’accent sur la lutte contre les conséquences du dérèglement climatique. En Asie orientale, nous nous appuyons sur des partenaires importants, comme le Japon ou la Corée du Sud, notamment pour lutter contre des menaces hybrides et contre la prolifération des armes de destruction massive. Au total, la nouvelle loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit 13 milliards d’euros pour renforcer les forces de souveraineté d’Outre-mer. Ces crédits vont nous permettre de moderniser et de développer ce que nous possédons déjà.

— **Comment pouvons-nous agir pour les micro-États insulaires du Pacifique sud, de plus en plus souvent dévastés par des typhons et menacés de submersion ?**

L’engagement français dans l’océan Indien ne signifie pas un désengagement du Pacifique sud. Lorsqu’Emmanuel Macron s’est rendu en 2023 en Nouvelle-Calédonie, il est également allé en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Vanuatu. Le Pacifique accueille, en outre, l’un de nos plus importants partenaires, l’Australie, dont le champ d’action, outre le Pacifique, se situe en mer de Chine et dans l’Ouest de l’océan Indien.

Lors de la réunion des ministres de la Défense du Pacifique sud (en anglais SPDMM, pour *South Pacific Defence Ministers’ Meeting*), organisée à Nouméa en décembre dernier, le ministère des Armées a démontré sa capacité à monter des solutions collectives, notamment en faveur de la résilience des États de la région face à l’intensité et à la récurrence des événements climatiques (voir page 48) – d’où l’importance des missions d’assistance humanitaire et de secours dites « HADR » (pour *Humanitarian Assistance and Disaster Relief*). L’accord FRANZ avec l’Australie et la Nouvelle-Zélande a ainsi permis d’offrir une assistance aux Tonga en 2022 (voir page 46) et au Vanuatu en 2023 lors de catastrophes.

— **Plus globalement, que signifie pour la France être une puissance d’équilibres dans l’Indopacifique ? Notre position est-elle toujours bien comprise ?**

Une « puissance d’équilibres » – avec un s –, comme le définit le Président de la République, est une vision politique plurielle. Tout d’abord, nous œuvrons à la promotion d’un ordre international fondé sur le respect du droit et du multilatéralisme. Le recours croissant à des logiques de rapport de force nécessite de protéger les structures multilatérales. Nous souhaitons ainsi mettre en avant notre capacité à parler à une multiplicité d’acteurs, pas seulement les grands, et à mener un dialogue lucide avec nos compétiteurs. Cela est rendu possible par nos efforts pour nous protéger d’une logique trop bipolaire, alimentée par la rivalité sino-américaine. Ensuite, nous prônons l’autonomie stratégique pour la France et l’Europe. Les pays de l’Indopacifique partagent ce besoin de préserver leur souveraineté des effets de la compétition stratégique.

Pour être honnête, notre position n’est pas toujours bien comprise, et parfois même interprétée comme un défi aux États-Unis. Selon moi, ce n’est pas le cas. Les États-Unis restent un allié historique de la France et un partenaire incontournable dans l’Indopacifique. Nous sommes unis à eux, à l’échelle globale, par un haut niveau d’interopérabilité et une coopération particulièrement dense dans de nombreux domaines. Nous arrivons souvent aux mêmes conclusions, mais *via* des cheminements différents et complémentaires. ■

◇ Recueilli par **Marc Semo**

association



ENGAGÉS POUR TOUS CEUX QUI S'ENGAGENT



Plus proches, plus engagés, plus solidaires.

L'association Tégo est une association à but non lucratif qui œuvre pour la protection sociale complémentaire des militaires.

Pour cela, elle souscrit des contrats de groupe auprès d'assureurs affinitaires qui prennent en charge le risque militaire (prévoyance) et proposent des garanties adaptées aux ressortissants des forces armées et des ministères chargés d'une mission de sécurité.

Dans le même temps, sur ses fonds propres, l'association Tégo assume une mission d'opérateur social au bénéfice de ses adhérents et, plus largement, de la communauté Défense et Sécurité.

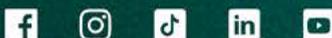
**Au carrefour des mondes associatif et assurantiel,
l'association Tégo agit en complémentarité de l'institution militaire
et des assureurs afin de garantir à ses adhérents une protection
sociale complémentaire de qualité.**

1,2
MILLION
D'ADHÉRENTS

24
ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES

+ DE
70
ANS
À VOS CÔTÉS

associationtego.fr



HADR Tonga Assist : « Embarquer un maximum de fret et le décharger au plus vite »

En 2022, le capitaine de corvette Romain, alors commandant du patrouilleur de la Marine nationale *La Glorieuse*, a dirigé une mission d'aide humanitaire et de secours (HADR*) aux îles Tonga après une éruption volcanique.



— Comment l'opération a-t-elle été déclenchée ?

Capitaine de corvette Romain : L'état-major des forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC) souhaitait utiliser notre patrouilleur. Notre mission était de porter assistance aux îles Tonga en acheminant du fret humanitaire rapidement. Or, ce n'est pas du tout notre cœur de métier. Les 30 marins de l'équipage ont donc transformé un patrouilleur en un bâtiment de soutien et d'assistance logistique. Nous avons embarqué 26 m³ de fret le lundi 24 janvier 2022, pour une arrivée sur place le jeudi matin.

— Comment était la situation à votre arrivée ?

Difficile pour trois raisons. La première : la menace de la Covid-19 circulait à Nouméa et nous devions intervenir dans un pays épargné par la maladie. Nous ne

devions pas ajouter une catastrophe épidémiologique à une catastrophe naturelle. Il fallait trouver un protocole sanitaire afin de décharger le fret sans entrer en contact avec la population. La deuxième : le nombre important d'acteurs internationaux sur place. Il y avait un afflux massif de fret humanitaire. La dernière difficulté reposait sur la faible autonomie de notre bâtiment. Un patrouilleur a pour mission de patrouiller. Son rôle est d'aller vite, mais jamais longtemps. En général, notre autonomie ne dépasse pas sept jours. Or, cette mission en nécessitait 14, sans ravitaillement.

— Quel était votre rôle sur place ?

Tout d'abord, je devais entrer en contact avec les autorités tongiennes, directement ou par l'intermédiaire des partenaires régionaux. L'objectif était de nous coordonner avec les autres nations pour que chacun décharge son fret. La situation d'urgence a rendu indispensables de nombreux échanges avec les forces australiennes et néo-zélandaises.

Concernant mon équipage, mon rôle était de conserver sa motivation. Un seul quai était mobilisé pour le déchargement du fret de chaque nation. Nous y allions au compte-gouttes. Nous devions donc nous insérer dans ce plan d'occupation du quai afin d'obtenir un créneau, en plus de valider le protocole sanitaire. Pour l'équipage, la mission était donc plus complexe que prévu. La certitude de contribuer à tenir la place de la France dans la région auprès de nos partenaires océaniques nous a grandement aidés.

◇ Recueilli par **Margaux Bourgasser**

* Humanitarian Assistance and Disaster Relief.

En Nouvelle-Calédonie, les FANC au plus près des populations

Réparties sur l'ensemble de l'archipel, les Forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) interviennent au plus près des populations, locales comme voisines. C'est notamment le cas du régiment d'infanterie de marine du Pacifique Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC)*. Reportage.



Au pied des montagnes calédoniennes, à 30 kilomètres à l'est de Nouméa, le village de Plum – « petite pluie » – se niche au cœur d'une forêt luxuriante. Installés à quelques mètres des habitations, les 500 soldats du RIMaP-NC sont ainsi immergés au cœur de la culture mélanésienne.

Originaires de métropole pour les trois quarts d'entre eux, les marsouins mettent à profit leur passage au régiment pour découvrir l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Afin de renforcer les liens avec la population locale, chaque section effectue, entre autres, une « tournée en province » pendant sa mission et se rend dans l'une des 342 tribus de l'archipel. Son responsable doit alors effectuer le geste de la coutume et déposer un lot d'objets – tissus, allumettes... – à destination du chef de tribu. Objectif : être accepté en franchissant cette « porte » d'entrée. Pendant une semaine, les soldats aident ensuite à la vie quotidienne, en participant, par exemple, à des travaux. « Lors de ma dernière visite, nous avons construit un mur. Heureusement que, parmi nous,

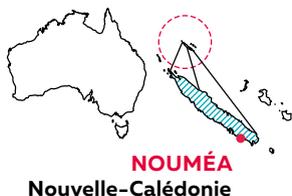
il y avait un ancien maçon ! », s'exclame un sergent du RIMaP-NC.

Au-delà des missions de protection et de souveraineté, l'aide aux populations est l'une des caractéristiques des capacités du RIMaP-NC. « Parfois, c'est même la première mission qui nous est confiée », relève le colonel Hubert Morot, chef de corps du régiment. Une aide qui concerne aussi les pays voisins qui en font la demande.

Depuis 2005, un groupe du génie part ainsi tous les ans au Vanuatu dans le cadre de l'opération *Castor*. Son but : réparer les bâtiments endommagés, en particulier par les phénomènes climatiques. Toiture, peinture, maçonnerie... : fin 2023, les « castors », comme les Vanuatais les surnomment, ont notamment réhabilité l'école Sainte Jeanne d'Arc de Port-Vila, la capitale, après sa destruction par un cyclone quelques mois auparavant.

◇ Laura Garrigou

* Outre le RIMaP-NC, la base navale Nouméa-Chaleix, la base aérienne 186 et les directions de soutien de la base de défense constituent les FANC.



Fin 2023, la France a accueilli en Nouvelle-Calédonie la réunion des ministres de la Défense du Pacifique sud (en anglais, SPDMM¹). Le but : discuter des défis sécuritaires dans cette région de l'Indopacifique où le changement climatique est considéré comme une menace existentielle. Reportage.

PACIFIQUE SUD : le CHANGEMENT CLIMATIQUE au cœur du SPDMM

Par **Laura Garrigou**,
envoyée spéciale à Nouméa

¹ South Pacific
Defence
Ministers'
Meeting.



Une réunion singulière

Le SPDMM est l'unique enceinte de sécurité et de défense du Pacifique sud. Il réunit tous les États détenteurs de forces armées de la région.

La France, Nation du Pacifique

Lors de la cérémonie d'ouverture, les ministres ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts de la place Bir Hakeim, symbole du sacrifice des soldats calédoniens lors des deux guerres mondiales.



Nouméa. 4 décembre 2023. La musique de la Légion étrangère retentit sur la vaste place Bir Hakeim, où l'herbe a bruni sous l'effet du soleil estival. C'est par cette cérémonie militaire, présidée par Sébastien Lecornu, ministre des Armées, que s'est ouverte la huitième réunion des ministres de la Défense du Pacifique sud². Pour la première fois, la France a accueilli le SPDMM, unique enceinte de sécurité et de défense de cette immense zone où les enjeux sont nombreux : impacts du dérèglement climatique, sûreté maritime, pêche illégale...

Des phénomènes plus nombreux, plus violents

En tête de ces défis : le changement climatique. « C'est la priorité ! », s'exclamera même avant le début des discussions Victor Gogny, président du Sénat coutumier, l'instance calédonienne chargée de défendre la culture kanak. Et de pointer les risques : montée des eaux, cyclones, feux de forêt, tous de plus en plus violents et de plus en plus fréquents. « Le climat est au cœur des enjeux de sécurité dans le Pacifique », abondera Sébastien Lecornu lors de l'une des séances de travail.

De fait, l'intervention des forces armées en cas de catastrophe naturelle sera au menu des discussions. Au cours de trois tables rondes organisées à huis clos dans une grande salle haute sous plafond et aux murs en bois, les ministres ont notamment échangé sur les interventions humanitaires d'urgence. « Ensemble, nous sommes plus forts. Les événements climatiques ne respectent pas les frontières », selon Judith Collins, ministre néo-zélandaise de la Défense — pour rappel, →

² Australie, Chili, Fidji, France, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tonga. Trois États sont aussi observateurs : États-Unis, Japon et Royaume-Uni.

ZoOm

La lutte contre la **pêche illégale**, l'autre enjeu de la réunion

Pour lutter contre la pêche illégale, la France a permis de réduire les barrières à propos du *shipriding*, ou embarquements croisés. Le principe : embarquer un officier d'un État tiers pour patrouiller avec lui dans sa zone économique exclusive. La France souhaite ainsi mettre 160 jours de mer au profit de ses partenaires en 2024, soit 50 de plus qu'en 2023.

la Nouvelle-Zélande a été frappée par le cyclone Gabrielle en février 2023, comme ses voisins australiens et tongiens.

S'entraîner ensemble pour mieux aider

Lors de ces catastrophes, la coordination entre les États est essentielle. Une coordination malheureusement rendue parfois difficile en raison de modèles d'armée différents. « *Beaucoup de partenaires possèdent des armées hybrides. Souvent, ce sont des armées qui effectuent des missions de police* », relève Sébastien Lecornu. Des missions parfois peu adaptées à ce type de gestion de crise. Or, pour opérer ensemble, « *il faut des standards d'opération et des procédures communes pour ne pas saturer de propositions les pays*

touchés par les catastrophes », explique le général Yann Latil, commandant supérieur des Forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC). Surtout, il convient de s'entraîner ensemble lors d'exercices récurrents dits HADR (*Humanitarian Assistance and Disaster Relief*, pour mission d'aide humanitaire et de secours). Le SPDMM en planifie quatre d'ampleur régionale, comme l'exercice *Croix du Sud* organisé tous les deux ans par les FANC.

Opérer ensemble est d'autant plus efficace avec du matériel commun. La réunion s'est donc clôturée par une démonstration des capacités des FANC auprès des délégations ministérielles sur la base navale de Nouméa, face au quai des patrouilleurs outre-mer (POM) inauguré quelques jours plus tôt. Les industriels français de défense qui accompagnaient le ministre ont profité de l'occasion pour présenter leurs matériels. « *Les pays du Pacifique sud ont des problématiques de gestion des catastrophes climatiques et de contrôle de la pêche qui collent parfaitement à nos produits* », affirme Maité Bennedsen, responsable commerciale « drones » de l'entreprise Survey Copter. La société a notamment exposé un système de minidrones aériens qui peuvent être embarqués sur les POM (*photo ci-contre*). Une capacité utile pour évaluer l'étendue des dégâts et localiser les victimes en cas de catastrophe naturelle. ■



Un drone pour suivre les catastrophes naturelles

Le minidrone de Survey Copter dispose de multiples capteurs pour effectuer des missions de surveillance, utiles en cas de phénomène météorologique extrême.



TRIBUNE

PAR ANTOINE BONDAZ, DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DU MULTILATÉRALISME EN INDOPACIFIQUE À LA FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATÉGIQUE

La France, « CATALYSEUR DE SOUVERAINETÉ » en Indopacifique

Métarégion qui s'étend de Djibouti à Papeete, de Pretoria à Tokyo, et dont la dimension maritime est incontournable, l'Indopacifique est la région de tous les superlatifs. Elle concentre les tensions interétatiques, en partie causées par la (ré)émergence de la Chine qui y change profondément les équilibres stratégiques, de la mer de Chine méridionale au détroit de Taïwan en passant par la frontière avec l'Inde. Même si elle est de plus en plus structurante, la seule rivalité sino-américaine ne saurait cependant résumer les enjeux sécuritaires en Indopacifique. S'y ajoutent la crise de prolifération nucléaire et balistique nord-coréenne, le conflit interethnique en Birmanie, la guerre civile au Yémen, la menace terroriste en Somalie et au Kenya...

Les communautés de la région adoptent par ailleurs des conceptions de la sécurité bien plus inclusives que la seule sécurité militaire. La sécurité environnementale y est, par exemple, cruciale. La zone compte ainsi 14 des 20 pays les plus exposés aux conséquences du changement climatique et six des sept pays les plus touchés par des catastrophes naturelles. Certains États ne disposant pas des moyens d'exercer pleinement leur souveraineté, notamment sur leur zone économique exclusive, la criminalité environnementale est un fléau. Les activités criminelles transnationales, dont le trafic de drogue, s'y développent également à grande vitesse.

Dans ce contexte, nos forces de souveraineté¹ et nos forces de présence² possèdent une valeur ajoutée reconnue comme telle par nos partenaires, en particulier en matière de présence, de projection et d'assistance. Mais le positionnement français en Indopacifique est souvent perçu comme arrogant, notamment lorsque Paris prétend y être une « puissance d'équilibres ». S'il existe une voie française indépendante, notre pays n'a pas pour autant le poids suffisant pour représenter une « troisième voie ». Certes, la France offre des options supplémentaires et complémentaires. Mais elles ne sont pas pour autant une « alternative » aux États-Unis et à la Chine.

Lors de la mise à jour prochaine de *La Stratégie de défense française en Indopacifique*, la France gagnerait donc à se présenter comme le « catalyseur de souveraineté » qu'elle est. Par ses actions et ses coopérations, elle contribue en effet à faciliter l'expression de la souveraineté de ses partenaires en dévoilant une offre spécifique. Celle-ci concourt à renforcer leurs capacités nationales et à créer des coalitions pour qu'ils puissent effectuer des choix non contraints. **A.B.**

¹ Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien, Forces armées en Nouvelle-Calédonie, Forces armées en Polynésie française.

² Forces françaises à Djibouti, Forces françaises aux Émirats arabes unis.

Le 21 février 1944, Missak Manouchian était fusillé au Mont-Valérien. Malgré la propagande de l'« Affiche rouge » et un procès à sens unique, les nazis n'ont jamais réussi à le faire passer pour un simple malfaiteur, bien au contraire. Son entrée au Panthéon, le 21 février dernier, sonne comme un ultime hommage.

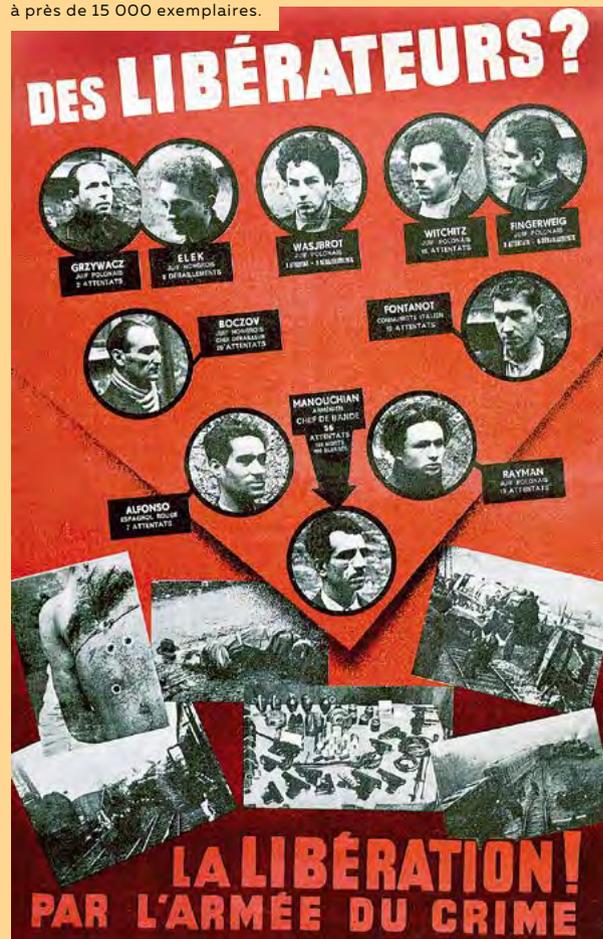
Par **EV1 Antoine Falcon de Longevialle**

Comment l'Affiche rouge a TRANSFORMÉ MANOUCHIAN en HÉROS

« Ils ne sont pas parvenus à leur faire de sales gueules¹. » Devant l'une des affiches placardées dans toute la France, une femme interpelle son compagnon. Cette affiche, c'est « l'Affiche rouge », dont les 15 000 exemplaires ont été collés par les Allemands sur tous les murs du pays, à la mi-février 1944. Elle met en scène les portraits de dix hommes. Encore méconnus de la plus grande partie de la population, ils sont qualifiés tour à tour d'« Espagnol rouge », de « communiste italien » ou encore de « juif polonais ». L'un d'eux tient une place centrale. Il est arménien et répond au nom de Missak Manouchian, un « chef de bande » supposément responsable de 56 attentats, 150 morts et près de 600 blessés².

« Voici la preuve. Si des Français pillent, volent, sabotent et tuent... Ce sont toujours des étrangers qui les commandent. Ce sont toujours des chômeurs et des criminels professionnels qui exécutent. Ce sont toujours des juifs qui les inspirent. C'est l'armée du crime contre la France », ajoutent des tracts distribués en parallèle sur la voie publique, à propos des hommes figurant sur l'Affiche.

L'Affiche rouge a été tirée à près de 15 000 exemplaires.



¹ Phrase tirée d'un article paru en mars 1944 dans *Les Lettres françaises*, journal de mouvance communiste.

² Les chiffres sont en réalité largement exagérés.



Missak Manouchian (de face, à gauche) avec certains de ses camarades. Ils sont ici photographiés par la propagande nazie peu de temps avant leur exécution, en février 1944.

Combattre pour la France des droits de l'homme

Les deux années précédentes, Missak et ses camarades ont en effet multiplié les opérations contre les nazis. Ces derniers souhaitent donc se venger à travers un procès qui se tient du 15 au 18 février 1944, à l'hôtel Continental de Paris. Au total, sur le banc des condamnés à mort, 22 hommes et une femme. Vingt-trois résistants issus du groupe des Francs-tireurs et partisans – Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), dont l'antenne parisienne est dirigée depuis août 1943 par Missak Manouchian. « La plupart de ces combattants sont juifs et militants du parti communiste. Originaires d'Arménie, de Pologne, de Hongrie, d'Italie ou encore d'Espagne, ils ont fui les persécutions des régimes autoritaires de leur pays. Ils se retrouvent alors dans une France occupée à l'opposé des valeurs humanistes qu'ils chérissent. Celles de la France des droits de l'homme », explique Denis Peschanski³, historien de la Seconde Guerre mondiale et coauteur de *Manouchian*⁴.

Dès 1942, l'action des FTP-MOI instille un climat de peur dans les rangs ennemis. Missak participe ainsi à sa première opération le 17 mars 1943, à Levallois (Hauts-de-Seine). Une mise à l'épreuve au cours de laquelle il lance une grenade sur des soldats allemands. Bilan : un mort et plusieurs blessés. Déraillements de trains, poses de colis piégés et embuscades rythment les activités du groupe de résistants. Sous la direction de Missak Manouchian, les FTP-MOI réussissent leur grand coup d'éclat, le 28 septembre 1943, avec l'assassinat de Julius Ritter, responsable du Service du travail obligatoire⁵ pour la France. Sa mort a un retentissement énorme auprès des forces allemandes, qui s'en effraient, et auprès de la population française, qui s'en réjouit.

Des « assassins » transformés en héros

Face à ces attaques à répétition, les nazis et le gouvernement de Vichy s'accordent sur un point. « La traque des FTP-MOI est confiée →

- 1^{er} septembre 1906 : naissance à Adiyaman (Turquie)
- 1925 : arrivée en France
- Février 1943 : entrée dans les FTP-MOI
- 16 novembre 1943 : arrestation
- 21 février 1944 : exécution
- 21 février 2024 : entrée au Panthéon

³ Directeur de recherche émérite au CNRS, Denis Peschanski est également président du conseil scientifique et d'orientation de la Mission Libération.

⁴ Éditions Textuel (2023).

⁵ Le STO a été organisé progressivement par une série de lois promulguées en 1942-1943.

⁶ Strophes pour
se souvenir (1955).

⁷ L’Affiche rouge
(1961).

aux brigades spéciales de la préfecture de police de Paris. La raison est simple : elles connaissent le terrain et excellent dans l’art de la filature, une spécialité française. Trois filatures s’enchaînent à partir de janvier 1943. Elles aboutissent à l’arrestation de Manouchian et de la plupart de ses compagnons en novembre de la même année », rappelle l’historien.



Placardée dans les rues de toute la France, l’Affiche rouge exposait les portraits de 10 membres du groupe Manouchian.

Le procès, qui se déroule à huis clos, ne laisse pas de place au doute quant à son dénouement. Les 23 accusés sont condamnés à mort. Le 21 février 1944, ils sont 22 à être fusillés dans la clairière du Mont-Valérien, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Les Allemands ayant comme règle de ne pas exécuter de femmes sur le territoire français, Golda Bancic est quant à elle transférée en Allemagne, où elle est guillotinée le 10 mai 1944.

« Finalement, l’Affiche rouge va manquer sa cible et se retourner contre ses commanditaires. En voulant présenter ces hommes comme de vulgaires assassins, les nazis leur ont conféré une notoriété qu’ils ne possédaient pas et ils les ont transformés en héros aux yeux de la population. Des héros qui vont rester dans la mémoire collective », conclut Denis Peschanski. Cette fameuse affiche deviendra même l’un des symboles de la Résistance après la guerre, à tel point qu’elle sera reprise dans un poème de Louis Aragon⁶, puis mise en chanson par Léo Ferré⁷. ■



Des héros
qui vont rester
dans la mémoire
collective

Denis Peschanski,
coauteur de Manouchian

Le saviez-vous ?

« Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement », écrivait Missak Manouchian le jour de son exécution, dans une ultime lettre destinée à sa femme Mélinée. C’est chose faite avec son entrée au Panthéon le 21 février dernier, 80 ans après sa mort. Il est ainsi devenu le premier résistant étranger et le premier résistant communiste à accéder au temple des grandes figures de la République.



Aides à domicile et financières : un nouveau service en ligne pour les militaires et leur famille

Pour faciliter les démarches de ses assurés, la CNMSS propose un nouveau téléservice. Il permet d'effectuer en ligne toutes les demandes d'aides à domicile ou d'aides financières médico-sociales. Disponible sur l'espace « Mon compte CNMSS » ce téléservice, accessible à tout moment et partout dans le monde, permet davantage de simplicité et de rapidité pour ceux qui en ont le plus besoin.



Plus simple et plus rapide

Pour l'usager qui doit effectuer une demande d'aide à domicile ou d'aide financière médico-sociale, un nouveau service est disponible dans l'espace personnel sécurisé « Mon compte CNMSS », accessible sur cnmss.fr.

Grâce à ce téléservice, il est très simple de déposer son dossier et de suivre son évolution. L'assuré peut également transmettre ses pièces justificatives, ses factures et accéder à l'historique de ses demandes.

La dématérialisation de cette procédure permet de gagner en simplicité et en rapidité, d'autant plus que le téléservice est accessible 24h/24 et 7j/7 et n'importe où dans le monde à partir d'un smartphone.

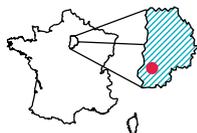
Quelles aides ? Dans quelles situations ?

La CNMSS propose ces aides pour accompagner ses ressortissants face aux situations de vulnérabilité.

Il peut s'agir d'aides qui interviennent au domicile de l'assuré quand il est fragilisé par la maladie, l'âge ou le handicap. Elles peuvent aussi concerner les familles dont l'un des parents est en mission ou malade, ou celles qui sont confrontées à des naissances multiples.



Les aides financières médico-sociales concernent enfin certains cas de dépenses non remboursables ou entraînant un reste à charge important.



FONTAINEBLEAU
Seine-et-Marne

Implanté au cœur du Centre national des sports de la défense (CNSD) à Fontainebleau, en Seine-et-Marne, le Village des blessés ouvrira ses portes en 2025. Cette structure non médicalisée accueillera des militaires blessés, ainsi que leurs familles, pour leur permettre de se reconstruire par le sport.

VILLAGE DES BLESSÉS 2025 : « À la découverte de soi et des autres »

Par Margaux Bourgasser

« **L**e Village des blessés porte bien son nom. Nous parlons de village et non de caserne. C'est plus convivial. Cela va peut-être permettre à d'autres blessés de franchir ce cap et de venir se reconstruire par le sport. » Le maréchal des logis François, blessé psychique depuis 2012, espère « profiter » de ces futures infrastructures du Centre national des sports de la défense (CNSD).

Ce projet du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer concrétise un engagement fort des armées et de la Gendarmerie nationale en faveur des blessés et de leurs familles. « Le Village des blessés sera un lieu de répit et d'humanité. Nous avons un devoir envers nos militaires blessés. L'objectif est qu'ils se rapprochent le plus possible de leur vie d'avant, affirme Patricia Miralles, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Le monde qu'ils ont connu change, leur esprit change, leur corps change. Dans cette vie d'après, le sport leur permet de se reconstruire. Reprendre le sport, c'est déjà une première victoire. »

« **Quand nous entrons dans ce groupe, nous retrouvons le sourire** »

À l'ouverture de ses portes en 2025, le Village des blessés, dont la première pierre a été posée à l'automne 2023, proposera un large panel d'activités : de la remise en forme physique et psychologique à la préparation de compétitions sportives de haut niveau, en passant par toutes les étapes de la reconstruction des blessés avant leur reconversion ou leur retour à l'activité opérationnelle. Il sera complémentaire des maisons Athos* et des soins effectués dans les hôpitaux d'instruction des armées.

* Dispositif de réhabilitation psychosociale mis en place en 2021 et dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques en service. Il a vocation à accompagner le blessé dans son parcours de reconstruction personnelle, sociale, voire professionnelle.



« Se rapprocher le plus possible de leur vie d'avant »

Patricia Miralles aux côtés du caporal-chef Brahim et du maréchal des logis François (de gauche à droite), lors de la pose de la première pierre du Village des blessés en novembre 2023, au CNSD.

La nécessité de mettre en place un tel projet est apparue en 2019, au regard de l'accroissement du nombre de blessés entrant dans les parcours de reconstruction par le sport conduits par le CNSD. « Actuellement, lors des stages, les blessés sont répartis dans différents bâtiments. Grâce au village, nous pourrions accueillir plus de monde. Ils seront tous au même endroit. Cela va simplifier leur prise en charge, explique Sania El Atalati, référente blessés et enseignante en activité physique adaptée et santé au CNSD.

Il y aura également une grande salle commune. Les blessés ont besoin de se retrouver entre eux pour discuter. »

Le maréchal des logis François a commencé son parcours de reconstruction il y a quatre ans, après 26 ans de service : « Ma blessure a un lien avec le sport. J'ai développé un syndrome post-traumatique à la suite de ma neuvième opération extérieure. Mon groupe a été attaqué pendant une séance de sport. Cinq de mes camarades →

sont décédés et 13 ont été grièvement blessés. » Actuellement en congé longue durée pour maladie, il participe à de nombreux stages au CNSD. « J'ai longtemps associé le sport à ce drame. Je n'avais plus envie d'avancer, raconte le militaire. Mais aujourd'hui, je participe à ces stages avec énormément de plaisir. Quand nous entrons dans ce groupe, nous retrouvons le sourire. »

« C'est la blessure du lien : elle touche toute la famille »

Avec 100 places permanentes (dont 40 adaptées aux personnes à mobilité réduite) réparties dans une trentaine de maisonnettes conçues dans une démarche écoresponsable, ce village a la particularité de pouvoir accueillir les familles des blessés : elles seront pleinement incluses

dans les stages proposés. Il offre ainsi une réponse possible au besoin d'accompagnement des proches dont la vie s'est aussi retrouvée transformée par la blessure. « Qu'elle soit physique ou psychique, c'est la blessure du lien : elle touche toute la famille », indique François.

Contrairement à son frère d'armes, le caporal-chef Brahim se déplace en fauteuil roulant à la suite d'une blessure physique survenue deux ans auparavant. Selon lui, intégrer les familles à ces stages représente une issue pour recréer des moments de partage entre les militaires et leurs proches : « J'ai toujours pratiqué beaucoup d'activités avec mes enfants et avec ma compagne. Aujourd'hui, je me pose toujours la question de ce qu'il est possible de réaliser ou non. Grâce à ce village, je vais pouvoir me dire que "c'est possible" et retrouver cette vie d'avant. »

« Calme et propice à la détente »

Le Village des blessés sera situé au cœur du CNSD, dans un cadre naturel arboré, adapté aux attentes des blessés et de leurs familles.





Se reconstruire par le sport

Le maréchal des logis François a commencé son parcours de reconstruction par le sport il y a quatre ans. Il participe à de nombreux stages au CNSD et espère « profiter » du Village des blessés.

Dans ce lieu unique, tous les acteurs de la reconstruction seront ainsi réunis, notamment les enseignants en activité physique adaptée et santé ainsi que les référents blessés. Leur intervention va s'en trouver simplifiée avec une meilleure coordination au profit du rétablissement des blessés. « *Sur l'ensemble de l'année 2023, le CNSD a accueilli environ 1000 blessés sur une cinquantaine de stages. L'idée n'est pas de faire plus, mais mieux,* précise le général Paul Sanzey, commandant du CNSD. *Les blessés et leurs familles se retrouveront dans cet environnement calme et propice à la détente. Ce village sera dévoué à la découverte de soi et des autres.* » ■

ZoOm

Le CNSD

Créé en 2006 et héritier du célèbre bataillon de Joinville, le Centre national des sports de la défense met en œuvre la politique du ministère des Armées en matière de sports. En 2021, il a symboliquement été intégré au sein de l'armée de Terre mais demeure un organisme à vocation interarmées. Situé à Fontainebleau, il est composé de l'École interarmées des sports, basée au Camp Guynemer, et de l'École militaire d'équitation, installée dans le quartier du Carrousel.



LE JOUR OÙ

« Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger », écrivait notamment Jean Moulin dans la lettre lue par le commissaire des armées de 2^e classe Alix le 14 juillet 2023.

« J'ai lu la lettre de Jean Moulin le 14 juillet »



RENCONTRE AVEC
LE **COMMISSAIRE DES ARMÉES DE 2^e CLASSE ALIX**,
AFFECTÉE À LA DIRECTION
GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

En 2023, le commissaire des armées de 2^e classe Alix a lu, en clôture du 14 Juillet, une lettre de Jean Moulin adressée à sa famille, le 15 juin 1940, durant la bataille de France. Accompagnée par l'orchestre de la Garde républicaine, elle a fait résonner au cœur de Paris les mots déchirants de cette figure emblématique de la Résistance. Un moment d'émotion inoubliable.

— **Qu'avez-vous ressenti en apprenant que vous alliez lire cette lettre pour le 14 Juillet ?**

Commissaire des armées de 2^e classe Alix : J'étais extrêmement fière que l'organisation ait pensé

à moi. J'admets néanmoins avoir eu en même temps une certaine appréhension. Je me demandais si j'étais à la hauteur de cette tâche ! Mais j'ai eu la chance d'être autonome et libre dans ma préparation. Cela m'a mise en confiance.

— **Connaissez-vous le texte ?**

Je connaissais bien sûr la figure de Jean Moulin, mais pas ses écrits. Pour y remédier, je me suis plongée dans la lecture de *Premier combat*, dans lequel il relate les événements de juin 1940 : l'afflux de réfugiés en provenance du nord de la France ou encore le dévouement des employés de sa préfecture¹, qui restent à leur poste malgré le chaos ambiant. C'était le livre parfait pour comprendre cet homme et le contexte dans lequel il avait écrit cette lettre.

— **Comment vous êtes-vous préparée ?**

Mon fiancé m'a beaucoup aidée. Je lui ai récité la lettre jusqu'à la connaître parfaitement. À la fin, il la connaissait aussi bien que moi (*rires*). Par la suite, j'ai effectué trois répétitions pour repérer les lieux et me coordonner avec l'orchestre de la Garde républicaine.

— **Que retenez-vous de ce moment ?**

Avant de rejoindre mon emplacement, je me souviens des derniers mots d'encouragement du gouverneur militaire de Paris. Ils m'ont apaisée et, quand la musique a retenti, je me suis laissée porter par le moment. Je me rappelle les visages émus de l'auditoire ainsi que ceux du Président de la République, des ministres et du chef d'état-major des armées. *La Marseillaise*

Lors de sa lecture, le commissaire des armées de 2^e classe Alix se trouvait à quelques mètres de la tribune présidentielle.

qui a suivi a été le clou du spectacle : entonner l'hymne national avec ces jeunes, avec l'orchestre et le chœur de la Garde républicaine m'a particulièrement marquée.

— **Beaucoup ont salué la solennité de votre prestation. D'où vient ce talent pour l'éloquence ?**

Cela vient en partie de mon père. Il possède une grande aisance à l'oral et j'ai voulu l'imiter très jeune. Par la suite, j'ai eu la chance de pratiquer le théâtre, puis de prendre des cours d'éloquence. J'ai alors pris goût à l'exercice. Cela m'a menée au prix Clemenceau².

— **Comment utilisez-vous ce talent dans votre quotidien de militaire ?**

C'est avant tout une manière d'être. L'éloquence est très utile en situation de commandement

quand il faut se positionner face à un groupe d'individus et transmettre des messages de manière efficace et marquante.

— **Selon vous, en quoi la figure de Jean Moulin parle-t-elle aux générations actuelles ?**

C'est une figure suffisamment connue pour être encore scrutée par ma génération. Il suffit de voir le nombre d'écoles, de bibliothèques ou de rues qui portent son nom. Il reste aujourd'hui un modèle d'intégrité et de patriotisme, car il n'a jamais hésité dans l'accomplissement de son devoir. ■

◇ Recueilli par **Kévin Savornin**

¹ Jean Moulin est alors préfet d'Eure-et-Loir.

² En 2022, elle a remporté le prix Clemenceau, concours d'éloquence du ministère des Armées. La finale de l'édition 2024 se déroulera fin mai.

À voir



Flashez et découvrez le commissaire des armées de 2^e classe Alix lisant la lettre de Jean Moulin.



Et la **DRM** devint le SERVICE de RENSEIGNEMENT des ARMÉES

Guerre en Ukraine, conflit Israël-Hamas, montée en puissance de l'outil militaire chinois... L'environnement géostratégique démontre l'importance du renseignement militaire. Le renseignement – un métier vieux comme la guerre – a en effet toujours précédé la prise de décision et l'action militaires. Depuis 1992, la Direction du renseignement militaire en est le pilier.

Janvier 1991. L'engagement français durant la Guerre du Golfe provoque un électrochoc. Pierre Joxe, alors ministre de la Défense, est impressionné par la qualité des photos satellitaires américaines.

Ces cartes très précises sont devenues des outils à part entière de la souveraineté nationale d'un pays. Impossible pour la France de rester à l'écart de ce progrès technologique : elle fera désormais partie des nations dotées d'équipements de pointe. Un an plus tard, le 16 juin 1992, la Direction du renseignement

militaire (DRM) est créée. L'enjeu ? Offrir à notre pays une capacité autonome d'appréciation de situation et accroître la synergie entre les bureaux de renseignement des différentes armées.

Positionnement unique

Placée sous l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA), la DRM monte en puissance au fil des années avec la création de centres spécialisés en renseignement d'origine image, électromagnétique, humaine et *cyber*. Sans oublier le Centre de formation interarmées au renseignement, une structure interarmées sans équivalent en France, et le Centre de renseignement géospatial. Le métier de toutes ces structures et de leurs agents ? Fabriquer le renseignement d'intérêt militaire. « *Nous évaluons les capacités militaires et l'environnement de nos compétiteurs et adversaires ou des groupes armés. En bref, tous ceux susceptibles d'agir contre nos forces militaires ou de nuire aux intérêts de la France* », résume le général Jacques de Montgros, l'actuel directeur du renseignement militaire.

1



1 16 mars 1994 : François Léotard (*debout au centre avec une veste noire*), ministre de la Défense, et le général Jean Heinrich (*au second plan, en uniforme gris*), premier directeur du renseignement militaire, visitent l'un des centres techniques de la DRM.

La DRM en chiffres

• **1 900 collaborateurs** (65 % de militaires, 35 % de civils)

• **Deux sites principaux** : Paris-Balard et Senlis-Creil

• **Pour postuler à la DRM :**

<https://www.defense.gouv.fr/drm/rejoignez-nous/recrutement-civils>



2

Au sein des services de renseignement, le positionnement de la DRM est unique : elle s'adresse aux niveaux à la fois stra-

tégique (les autorités civiles et militaires) et tactique (les forces armées). Elle éclaire en effet la prise de décision du CEMA, en lui permettant de proposer des options militaires au Président de la République. Dans le même temps, elle contribue à la préparation de l'action des forces armées sur le terrain, en leur fournissant du renseignement pour comprendre la menace à affronter.

Nouvelle organisation

Depuis 1992, la DRM a dû s'adapter aux nouveaux théâtres de crise, des Balkans à l'Ukraine, de l'Afghanistan au Sahel en passant par le Levant. Elle a su intégrer de nouvelles technologies et créer de nouveaux partenariats. Mais pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain liés à l'évolution des conflictualités, il fallait aller encore plus loin. En septembre 2022, elle franchit ainsi un nouveau cap en faisant évoluer son organisation. Il ne s'agit pas d'un simple ajustement, mais bel et bien d'un changement de paradigme. Les trois mots d'ordre : découplage, agilité et réactivité.

Dans cette optique, des « plateaux » en charge de thématiques ou de zones géographiques spécifiques sont créés. Chacun d'eux est à lui seul une « petite DRM ». D'un côté, il rassemble des spécialistes de la recherche et de l'exploitation du renseignement, des experts de la donnée et des partenariats. De l'autre, il s'appuie sur le savoir-faire des centres de la DRM en renseignement image, électromagnétique, cyber, humain et géospatial. En coordination avec



3

la chaîne des opérations, le chef de plateau réfléchit notamment à l'emploi des capteurs, ces « outils » (satellites, centres d'écoute, avions, drones, bateaux, capacités cyber ou équipes spécialisées dans le renseignement humain) qui lui permettent de recueillir le renseignement attendu (voir le QR Code ci-contre). « Cette organisation raccourcit la boucle entre le renseignement et les opérations. Et ce d'autant plus que, pour remplir notre mission, nous pouvons nous appuyer sur la Fonction interarmées du renseignement* que nous orientons et coordonnons, dans une logique de subsidiarité », souligne le général de Montgros.

À voir



Flashez et découvrez comment la DRM recueille son renseignement

* La FIR est composée de la DRM, des chaînes de renseignement des trois armées, ainsi que de celles des forces spéciales, du Commandement de l'espace et du Commandement de la cyberdéfense. Soit, au total, près de 8 000 personnes au service du renseignement d'intérêt militaire.

Les défis de la DRM aujourd'hui ? Tout d'abord, réussir sa transformation numérique en relevant le défi de la donnée grâce au programme ARTEMIS.IA. Ensuite, renforcer son attractivité, à travers l'allongement de la durée d'affectation de son personnel ou l'accroissement des parcours de carrière alternant les affectations dans ses services, mais aussi au sein de la FIR et des autres organismes de renseignement. **Fabrice Aubert**

4



2 Les plateaux de la DRM sont déployés sur les deux sites de Paris-Balard et Senlis-Creil.

3 Pour produire le renseignement d'intérêt militaire, la DRM pilote notamment l'accès aux images optiques et infrarouges des deux satellites d'observation CSO (pour Composante spatiale optique).

4 Renseignement image, radar, électromagnétique... Grâce à ses capteurs, la DRM confronte et analyse des données de natures différentes : un gage de précision.

« Plus que des **militaires**, j'ai essayé de filmer des **hommes** »



RENCONTRE AVEC **DAVID OELHOFFEN**,
RÉALISATEUR DU FILM
LES DERNIERS HOMMES

Après trois longs métrages primés dans de nombreux festivals, David Oelhoffen a réalisé *Les derniers hommes*, en salle depuis le 21 février. Produit par Jacques Perrin, ce film offre une immersion totale aux côtés de légionnaires. Le cinéaste nous dévoile les coulisses de ce projet « existentiel » et son rapport aux armées.

— *Les derniers hommes* se déroule en mars 1945. Vous avez choisi de raconter l'histoire d'une colonne de légionnaires fuyant l'Indochine pour rejoindre les troupes alliées. Pourquoi ?

David Oelhoffen :

Jacques Perrin est à l'initiative du projet. L'Indochine l'a toujours fasciné. Il a d'ailleurs commencé sa carrière d'acteur en France avec *La 317^e section*. Ce film l'a durablement marqué.

C'est aussi le cas du public militaire. En 2010, en réalisant *L'Empire du milieu du Sud* avec Éric Deroo, Jacques a trouvé un document d'archives sur la colonne Alessandri : des soldats français épuisés fuyant vers la Chine après le coup de force de l'armée japonaise en 1945 (voir encadré page ci-contre).

Des images impressionnantes, sur une histoire trop peu connue. Il a décidé d'en faire un film. Il s'est lancé dans l'écriture avec des scénaristes. Puis, il m'en a proposé la réalisation. Il a accepté que je réécrive en partie le scénario pour garder les éléments qui me plaisaient le plus : l'omniprésence de la nature, la dignité de ces hommes face à la mort et un regard sur l'époque coloniale.

Les derniers hommes est le quatrième long métrage du réalisateur David Oelhoffen.

- **1968** : naissance à Ferrol (Espagne)
- **2007** : *Nos retrouvailles* (premier long métrage)
- **2015** : *Loin des hommes*
- **2018** : *Frères ennemis*
- **2023** : *Les derniers hommes*





Lors du tournage en Guyane, les acteurs ont dû s'adapter aux conditions météorologiques difficiles.

— **Quel était votre lien avec les armées avant de vous lancer dans cette production ?**

Je n'avais qu'un lien affectif. Ma mère vient d'une famille de militaires. Je connais donc intimement ces personnes. Dans le film, plus que des militaires, j'ai d'ailleurs essayé de filmer des hommes. Avec bienveillance et sans préjugé.

— **Quel souvenir gardez-vous du service national ?**

Je l'ai accompli au titre de la coopération dans les années 1990, en Amérique du Sud. C'était extrêmement intéressant. Cela m'a donné envie de voyager et de comprendre le monde. J'essaie de transmettre cela à travers mes films. C'est une autre forme d'engagement.

— **Au premier abord, le monde du cinéma et celui des armées semblent très éloignés. Peuvent-ils s'inspirer l'un de l'autre ?**

La 317^e section a changé la perception du grand public sur l'armée et sur la guerre. Cela a peut-être même modifié la façon dont les militaires se voient et se ressentent. Comme chacun, l'armée est consciente du pouvoir de l'image et du cinéma, qui peuvent être

des outils de communication. Dans l'autre sens, l'armée est un objet de fascination ou d'interrogation pour le cinéma. Ces deux mondes se regardent et communiquent.

— **Vous avez justement collaboré avec la Mission cinéma et industries créatives (MCIC) du ministère des Armées ainsi qu'avec le 3^e régiment étranger d'infanterie (3^e REI)...**

La crédibilité militaire était essentielle. Sans la MCIC et sans le 3^e REI, nous n'aurions pas réussi à nous approcher d'un certain réalisme. Grâce à eux, j'ai notamment rencontré Antonio Lopez. Cet ancien légionnaire a accepté d'être notre conseiller militaire.

C'était un élément central. Son expérience de soldat a permis d'aider les comédiens : les positions, la marche, les dialogues, les émotions, le port de l'arme... C'était rassurant de disposer d'une personne ayant vécu une situation similaire au film. Le charisme d'Antonio et son adaptation fulgurante m'ont ensuite convaincu de lui proposer un rôle.

— **Vous avez également suivi une formation au Centre d'entraînement en forêt équatoriale (CEFE) en Guyane...**

C'est le moment où les comédiens se sont connus. Au début du stage, il y avait différents groupes, par nationalités. Tout de suite des affinités se sont créées. C'était très intéressant. Cependant, nous n'avons pas réalisé le véritable stage commando. Pour la majorité des acteurs, il s'agissait de leur première expérience en forêt. Ce stage a donc été très bénéfique. Mais ce qui se passe au CEFE reste au CEFE (rires) !
 ◇ Recueilli par **Margaux Bourgasser**

ZoOm

Les derniers hommes

9 mars 1945 : l'armée japonaise lance un assaut contre les troupes françaises stationnées en Indochine. Traquée par l'ennemi, une colonne de légionnaires s'élance au cœur de la jungle pour rejoindre les bases alliées à plus de 300 kilomètres.

Cette histoire vraie a d'abord fait l'objet d'un roman, *Les chiens jaunes*, écrit par Alain Gandy, un légionnaire de la colonne Alessandri. Un premier scénario a été écrit à partir de ce texte, puis adapté par David Oelhoffen.

Dicod

Délégation à l'information et à la communication de la défense
60, boulevard du Général-Martial-Valin
75509 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Olivia Penichou

Sous-directeur opérations

Colonel (Air et Espace) Éric Moyal

Directeur de la rédaction

Alexis Monchovet

Directeur adjoint de la rédaction, rédacteur en chef

Fabrice Aubert

Rédaction

Margaux Bourgasser, Camille Brunier, enseignante de vaisseau de 1^{re} classe Antoine Falcon de Longevialle, Laura Garrigou, Kévin Savornin, capitaine Catherine Wanner

Ont participé à ce numéro

Camille Ronsin (stagiaire), Marc Semo

Chef d'édition

Isabelle Thomasset

Secrétaire de rédaction

Isabelle Arnold

Photographes

Antoine Delaunay,
Sergent-chef Christian Hamilcaro

Réseaux sociaux

Gwladys Aurivel (responsable), adjudant-chef Sébastien Lelièvre, Mathilde Ségard

Webmasters

Christophe Franck, Hubert Vaudein

Chef de fabrication

Vincent Allibert

Contact rédaction

espritdefense@dicod.fr

Conseil éditorial, direction artistique et mise en page

www.grouperougevif.fr

Création originale

ANIMAL  PENSANT

Impression

Imprimerie de la Dila – Direction de l'information légale et administrative
26, rue Desaix
75015 Paris

Numéro bouclé le 13 février 2024



Dépôt légal

À parution
ISSN 2800-2970 (papier)
ISSN 2967-7912 (en ligne)

Régie publicitaire (ECPAD)

Karim Belguedour (01 49 60 59 47)
regie-publicitaire@ecpad.fr

CRÉDITS PHOTO

Couverture : Marine nationale/
Défense, armée de Terre/Défense,
Antoine Delaunay/Dicod/Défense

P. 4 : ADC Sébastien Lelièvre/
Dicod/Défense, Marine nationale/
Défense

P. 5 : André Zucca/Roger-Viollet,
Antoine Delaunay/Dicod/Défense

P. 6 : CCH Yann Dupuy/armée
de Terre/Défense, Musée
de l'Armée/Émilie Cambier/Léon
Herschtritt

P. 7 : SGT Inès Ramache/armée
de l'Air et de l'Espace/Défense,
DR, GIP/Défense

P. 8 : ADC Sébastien Lelièvre/
Dicod/Défense

P. 9 : ADC Jean-Luc Brunet/armée
de l'Air et de l'Espace/Défense

P. 10 : ADC Sébastien Lelièvre/
Dicod/Défense

P. 11 : CCH Emma Le Rouzic/
armée de l'Air et de l'Espace/
Défense

P. 12 : ADC Jean-Luc Brunet/
armée de l'Air et de l'Espace/
Défense

P. 14 : armée de Terre/Défense

P. 15 : Antoine Delaunay/Dicod/
Défense

P. 16 : SCH Vincent Idrac-
Virebent/armée de Terre/Défense,
Antoine Delaunay/Dicod/Défense

P. 17 : Ozge Elif Kizil/Anadolu/
AFP

P. 18 : MT Terence Wallet/
Marine nationale/Défense

P. 21-29 : Antoine Delaunay/
Dicod/Défense

P. 30 : ADC Sébastien Lelièvre/
Dicod/Défense

P. 32-33 : Marine nationale/
Défense

P. 35 : État-major des armées/
Défense

P. 36 : Ahmed Issad/Dicod/
Défense

P. 40 : État-major des armées/
Défense

P. 41 : ADC Jean-Luc Brunet/
armée de l'Air et de l'Espace/
Défense

P. 46 : ADC Alain Nota/FANC/
Défense

P. 47 : armée de Terre/Défense

P. 48-49 : Bryan Gauvan/DGRIS/
Défense

P. 50 : Survey Copter

P. 52-53 : Roger-Viollet

P. 54 : André Zucca/Roger-Viollet,
Clemens Ruther/Serge Klarsfeld/
AFP

P. 57 : Thomas Michard/ECPAD/
Défense

P. 58 : CNSD/Défense

P. 59 : Thomas Michard/ECPAD/
Défense

P. 60 : SGT Philippine Gautier/
ECPAD/Défense, DR

P. 61 : SGT Philippine Gautier/
ECPAD/Défense

P. 62 : DRM/Défense

P. 63 : SCH Morgane Vallé/
armée de l'Air et de l'Espace/
Défense, Stock Adobe, PM Charles

Wassilieff/Marine nationale/
Défense, DRM/Défense

P. 64 : Antoine Delaunay/
Dicod/Défense

P. 65 : Mathieu Simonet/
Galatée Films

4^e de couverture : ADC Sébastien
Lelièvre/Dicod/Défense, MT
Terence Wallet/Marine nationale/
Défense, André Zucca/Roger-
Viollet, SGT Philippine Gautier/
ECPAD, SCH Morgane Vallé/
armée de l'Air et de l'Espace/
Défense, Mathieu Simonet/
Galatée Films



Retrouvez *Esprit défense* sur
www.defense.gouv.fr/esprit-defense

Suivez le ministère des Armées sur les réseaux sociaux :



SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

VOS
VALEURS
NOUS
ENGAGENT



agpm.fr



AGPM Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie
par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z
AGPM Vie - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances
SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z - Rue Nicolas Appert, 83886 TOULON CEDEX 9
A24C009 • janvier 2024 • © ECPAD

Groupe **AGPM**

SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

Assureur distributeur des offres
sélectionnées par **Tégo**

ESPRIT DEFENSE

N°10
hiver 2024

DÉCOUVRIR, SAVOIR, COMPRENDRE

Esprit défense est une revue consacrée au monde de la défense. Reportages, entretiens, portraits, décryptages... Chaque trimestre, partez à la rencontre de ces militaires et civils qui, par leur engagement, partagent au quotidien des valeurs communes.

À retrouver dans ce numéro



8

Entretien avec
le **chef d'état-major**
de l'**armée de l'Air**
et de l'**Espace**



18

La saga
des **sous-marins**
nucléaires
d'attaque



52

Mémoire vive :
Missak
Manouchian
et l'**Affiche rouge**



60

Le jour où
j'ai lu la lettre
de Jean Moulin
le **14 juillet**



62

Nouveau cap :
Et la **DRM** devint
le service de renseignement
des armées



64

Rencontre avec
David Oelhoffen,
réalisateur du film
Les derniers hommes

À l'initiative du


**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*